Un mort sur le pont Mgr Langlois

Un montréalais de 20 ans, Robert Bergevin a trouvé la mort samedi soir, au cours d'une violente collision sur le pont Mgr Langlois. Selon les témoignages recueillis, il appert que le jeune homme suivait un véhicule dans lequel avaient pris place des jeunes filles. Les deux voitures roulaient à vitesse raisonnable. A un certain moment, l'automobile des jeunes filles voulut doubler la voiture qui les précédait; elles empruntèrent donc la voie centrale.

C'est à ce moment que Bergevin voulut doubler la voiture des jeunes filles et emprunta donc la troisième voie; une automobile conduite par M. Méthot de St-Zotique roulait en sens contraire; la collision fut inévitable. Le jeune homme perdit la vie, alors que son frère et le conducteur de l'auto furent transportés à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield. La Sûreté Provinciale de Valleyfield a effectué les constatations.

la GAZETTE VALLEYFIELD BEAUHARNOIS

VOL. 32 — No. 20 HUNTINGDON, QUEBEC JEUDI, LE 19 OCTOBRE 1967 10 SOUS 24 PAGES

A Huntingdon

UN NON A LA CSN

Les Ouvriers Unis des Textiles d'Amérique disent "Non" à la C.S.N.

Lors d'un scrutin tenu en date du 12 octobre 1967, les membres des locaux 137, 331 et 373 à la Filature Cleyn & Tinker de Huntingdon se sont fermement prononcés contre la C.S.N. D'après les représentants officiels des Ouvriers Unis des Textiles d'Amérique, c'est une victoire très importante dans le domaine de leur organsiation et en plus cela prouve que quand les employés veulent faire l'unité entre eux et leur syndicat, leur union peut compter sur cette unité en aucun temps et cela permet à l'Union qui a le support de tous ses membres de discuter plus facilement avec les employeurs.

Ce vote qui donna la victoire aux O.U.T.A. par 124 de majorité. Contrairement à ce qui a été publié dans les journaux de la semaine dernière, les Ouvriers Unis des Textiles d'Amérique ne sont aucunement responsables des changements d'allégence des Employés de la Canadian Celanese à Valleyfield, car ces employés étaient représentés par l'Union des Produits Chimiques et Atomiques.

Contrairement à ce qu'a révélé M. Bourgault de la CSN dans son communiqué, il est pratiquement impossible que les employés de cette compagnie soient certifiés car cela prend un vote et celui-ci n'a jamais eu lieu. Cela prend au moins une année avant que la Commission du Travail vérifie les cartes d'adhésion et ordonne un vote.

M. Bourgault sait très bien que ce sont ces mêmes employés qui auront à souffrir d'un tel délai.

Ce même M. Bourgault serait bien mieux de s'occuper des employés aux Industries des Produits d'Engrais Chimiques qui sont actuellement en grève depuis trois semaines et aussi des employés de la C.I.L. qui sont mis à pied et remplacés par des femmes.

Léo Daoust,
Directeur de la F.T.Q.
pour la région.

Re: l'actuel bureau des postes

La Cité a le premier choix

"La Cité a priorité de choix, quant à l'avenir de l'ancien bureau des postes, lohsque le nouvel édifice fédéral sera terminé" déclarait lundi le maire Cauchon, mettant un terme aux rumeurs qui circulent dans la Venise du Québec depuis quelques jours. Certains se plaisaient à croire que les autorités scolaires envisageaient d'y établir leurs locaux, dans le but évident d'une centralisation des services.

Informé de ces rumeurs, M. Cauchon a précisé: "Dans un cas ou dans l'autre, la Cité aura toujours priorité de choix". Il s'est expliqué: "Le gouvernement fédéral demandera des soumissions pour la vente de cet édifice; si la Ville est seule soumissionnaire, il est évident que nous en serons les acquéreurs. Mais si un autre soumissionnaire s'amène et offre une somme supérieure à la nôtre, le fédéral nous en fera part, s'informant si nous voulons offrir cette somme. L'ultime choix nous appartient donc". La présence d'un autre soumissionnaire, en l'occurence la Commission Scolaire provoquerait une certaine surenchère. "Il vaut mieux nous laisser le champ libre de dire M. Cauchon. On sait que les autorités municipales envisagent d'établir sur ce site un terrain de stationnement.

M. A. McSween élu président diocésain

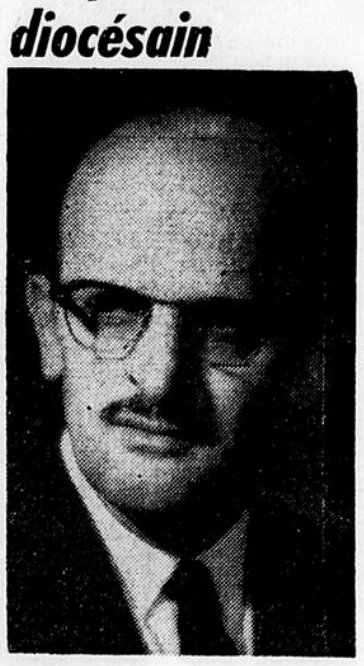

M. ANATOLE McSWEEN

"L'Association continuera d'oeuvrer en vue du regroupement scolaire à travers le diocèse" déclarait en fin de semaine M. Anatole McSween, président de la Commission Scolaire de Salaberry de Valleyfield. Celui-ci a été élu président de l'Association des Commissions Scolaires du diocese de Valleyfield lors du congrès de l'organisme à Vaudreuil.

Les trois régionales faisant partie de l'association diocésaine ont également une représentation au sein de l'exécutif. Pour la Régionale Salaberry, MM. Antonin Caibier de Valleyfield et Roch Montcalm de St-Louis de Gonzague. Pour Youville MM. Fernand Leduc et Dr Jean-Marc Sauvé de Châteauguay. Pour Vaudreuil-Soulanges, Dr Simon Carrière de St-Clet, ex-président diocésain et M. Frenette de Terrasse-Vaudreuil.

Le boulevard avant l'hiver

"Les travaux de la rue Chaussée seront terminés avant la fin de l'automne" déclarait lundi le maire Cauchon, signifiant par le fait même que les citoyens pourront utiliser le nouveau boulevard avant le gel. Forte d'une subvention fédérale de quelque $20,000 à cet effet, la Cité entend terminer ces travaux dans le plus bref délai.

50 ANS DE SERVICE

Lundi soir dernier au Restaurant La Lanterne les dirigeants du Beauharnois Finishing Plant de la société Dominion Textile ont rendu un hommage bien mérité à un de leurs employés qui vient d'atteindre 50 années de service loyal au sein de cette importante firme de textile canadien. Nous remarquons dans l'ordre habituel sur la photo: M. Richard Willis, surintendant de l'usine présente un certificat; M. Nestor Forget, le jubilaire: M. Stan Chambers, gérant de l'usine présente une horloge et M. Alain Audet, contremaître du département d'entreposage et d'expédition à l'usine de St-Timothée. Nos sincères félicitations. (Photo Peter Rozon Photo)

SOMMAIRE

Annonces classées	9-10-11
Cartouches et Hameçons	16
Horoscope	19
En flânant	2
Pages féminines	18-19
Pages sportives	13-14-15
Décès	19
Nos professionnels	2

EN FLANANT
dans notre ville, dans notre région !

UN NOUVEAU PRESIDENT

M. Lionel Lauzon devant se retirer pour causé de santé, le Lion Armand Major le remplacera à la présidence du Club Lions-Valleyfield. Félicitations à ce dernier et nos meilleurs voux de prompt rétablissement à M. Lauzon.

A NOTER

Le Club Richelieu de Valleyfield célèbrera samedi prochain son vingtième anniversaire de fondation. Des cérémonies grandioses sont prévues, qui marqueront cet heureux événement.

UN GRAND JOUR

Si l'annonce de la construction des installations portuaires a été un grand jour dans l'histoire de Valleyfield, la venue de l'Hon. G. McIlraith concrétisera de façon tanglible ce grand jour. Le Ministre des Travaux Publics sera à Valleyfield le 25 octobre prochain, afin de dévoiler une plaque commémorative au port municipal. La plaque relatera les différentes étapes qui ont mené à la réalisation du port municipal.

BON SUCCES

Nous souhaitons le meilleur des succès à M. Laurent Bouchard, gérant de Bell-Canada à Valleyfield, qui vient d'être promu à une fonction supérieure dans la Vieille Capitale. Laurent était avec nous depuis trois ans et a largement contribué à perfectionner le service de sa compagnie dans notre région.

AUX 4 VENTS

Nous apprenons que deux chansonniers locaux, soit Carmen Lecompte de Valleyfield et Noel Faubert de Beauharnois seront d'ici-peu à la boite-à chansons "'Aux 4 Vents de l'Amitié" d'Ormstown.

LA FIN

A moins d'une autre séance du Conseil d'ici les élections, le maire Philippe Boyer de Beauharnois a terminé lundi sa carrière politique municipale. On sait qu'il a dernièrement annoncé qu'il ne briguerait pas les suffrages lors des élections de novembre.

UN NOUVEAU VENU

L'échevin Laurent Leduc, qui représente le quartier St-Clément au Conseil municipal de Beauharnois aura un adversaire lors des élections de novembre: M. Clodomir Lemieux. Celui-ci est un nouveau venu sur la scène municipale.

Elections chez les Filles d'Isabelle

BEAUHARNOIS (D.N.C.) — Le Cercle Madona des Filles d'Isabelle de Beauharnois tenait ces jours derniers ses élections annuelles, dont voici le résultat:

Mme Gisèle Gendron a été réélue régente pour un deuxième terme. Elle sera secondée dans sa tâche de Mme Alice Murphy: ex-régente, Cécile Laberge: vice-régente, Monique Plamondon: chancelière, Jeannine Mallette: secrétaire-archiviste, Thérèse Michaud: secrétaire-financière, Gabrielle Byette, secrétaire-trésorière, Georgette Laberge: première syndic, Aurore Paré: syndic 2 ans, Barbara Lafleur: syndic 3 ans; Georgette Bouthillette: monitrice, Jeanne Tremblay: gardienne, Gabrielle Laurin: première guide, Cécile Doré: deuxième guide, Pauliette St-Louis: porte-bannière, Henriette Guérin: garde intérieure, Claudette Reid: garde extérieure, Lise Gagnon: rédactrice, Louise Boyer: organiste.

Ces élections annuelles eurent lieu sous la présidence de Mme Lauriana Marcil, députée régente, et Mgr Dominique Julien, aumônier.

Partie de cartes

La prochaine activité au programme sera marquée par une grande partie de cartes qui aura lieu jeudi prochain, le 26 octobre, au Centre des Loisirs, à 8.25 p.m. Il y aura également au cours de cette soirée le couronnement d'une reine et ses duchesses.

Les billets sont actuellement en vente au prix de $1.00 chacun.

Requête

BEAUHARNOIS (D.N.C.) — Lors de l'assemblée spéciale du Conseil de la Cité de Beauharnois tenue lundi soir, sous la présidence de M. Philippe Boyer, le greffier donna la lecture d'une requête portant plus de 250 signatures, concernant la traverse à niveau au Boul. Gérard Cadieux.

Dans cette requête, les intéressés déplorent le nombre d'accidents survenus à cet endroit depuis quelques années et demandent l'installation de signaux lumineux avec cloche pour la plus grande protection des citoyens de Beauharnois et de l'extérieur qui doivent emprunter cette route pour se rendre à destination.

Suivant les informations obtenues, la Cité de Beauharnois a fait de nombreuses démarches, tant auprès de la Commission des Transports qu'auprès du Canadien National afin d'obtenir l'installation de feux clignotants ainsi qu'une sonnerie à cet endroit, reconnu comme excessivement dangereux et avait, de plus, prévu le montant nécessaire dans son budget de 1967. Nous apprenions également que la Cité de Beauharnois a accepté officiellement dans une lettre du 5 septembre dernier les conditions exigées par les compagnies.

"Le Règne du Jour" dernier film de Pierre Perrault, à Valleyfield d'ici-peu

Après "Pour la Suite du Monde", Pierre Perreault n'a pas laissé Alexis Tremblay retomber dans l'oubli de son Ile-aux-Coudres. Il l'a trimbalé en France, au pays de ses ancêtres, avec Marie son épouse, son fils Léopold et sa bru Marie-Paule. De ce voyage est né le film "Le Règne du Jour", déjà choisi pour être présenté à la Semaine de la Critique du Festival de Cannes, en mai dernier.

"Le Règne du Jour", c'est d'abord l'odyssée d'Alexis remontant la trace de Pierre, "le premier des Tremblay". Ce film pétillant, plein d'imprévus, traite de manière originale un voyage qui n'a rien d'ordinaire. Partout, on se bouscule pour célébrer le retour de l'ancêtre émigré... par descendant interposé! On explique ses façons de vivre, on compare les "parlures", on mesure le temps passé. On échange des "pointes" savoureuses comme seuls des Français savent le faire!

Mais "Le Règne du Jour", c'est surtout la révélation progressive d'un couple fascinant de vieux Canadiens du bas du fleuve, qui ont soudain la chance inouie d'aller vérifier sur place, au soir de leur vie, l'un des grands mythes qui ont bercé leur enfance et leur solitude d'insulaires. Alexis et Marie ne jouent pas. Ils sont les personnages d'une aventure palpitante dans laquelle ils se trouvent engagés personnellement et totalement. Leur étonnante spontanéité et leur dimension intérieure confèrent un caractère d'universalité et placent au-dessus des régionalismes "Le Règne du Jour", qui apparaît comme une étape marquante du cinéma "vécu", ou "direct", ainsi appelé par opposition au cinéma "de fiction".

Le film sera présenté d'ici peu à Valleyfield.

UN RALLYE-AUTOMOBILE

BEAUHARNOIS (D.N.C.): — C'est dimanche, le 22 octobre, que les Kilowatts présenteront leur premier rallye automobile de la saison.

Ce rallye automobile se fera sur un parcours d'une longueur d'une centaine de milles, sur des routes presqu'entièrement asphaltées et présentera certaines difficultés. C'est pourquoi, les participants de classe novice sont les bienvenus.

L'enregistrement se fera au Garage Auto Body, 299 Chemin St-Louis, Beauharnois à 11.30 a.m. dimanche, le 22 octobre, suivi des instructions à 12.30 p.m. Le premier départ se fera à 1.00 p.m.

Les intéressés qui voudraient obtenir de plus amples renseignements sont priés de s'adresser à M. Benoit Bernier 268-4766 ou M. Jean Paul Viau 268-3612. On peut également s'adresser par écrit en faisant parvenir sa demande à "Les Kilowatts, C.P. 14, Beauharnois.

SERVICE A DOMICILE
TEL.: 373-3075
RES.: 373-3838
Lionel CLEMENT
SERRURIER LOCKSMITH
CORDONNERIE
48A Ste-Cécile Valleyfield, Qué.

NOS PROFESSIONNELS

AVOCATS

AMPLEMAN & RENAUD
AVOCATS - LAWYERS
32, Ste-Cécile, Valleyfield Tél. 373-1336
76, St-Laurent, Beauharnois Tél. 268-7131
AMPLEMAN YVES, B.A., L.L.L.
RENAUD FRANCOIS, B.A., L.L.L.

Barrette, Raphael
BRASSARD, Pierre
— AVOCATS —
B.A., ILI.
BRASSARD & BARRETTE
Etude légale
B.A. ILI.
50, Jacques-Cartier
VALLEYFIELD

RICHARD LAFONTAINE
AVOCAT
39, Jacques-Cartier
373-3155 Valleyfield

Meloche & Perron
AVOCATS
Tél. 373-1414
70, Nicholson
Valleyfield

ROGER MORIN
B.A., L.L.L.
AVOCAT
39, Jacques-Cartier
373-7144 Valleyfield

CHIROPRATICIEN

CHIROPRATICIEN
Dr ALBERT J. BELLAVANCE, D.C.
43, rue Jacques-Cartier 373-0692
Bureau: 1 hre à 5 p.m.
7 p.m. à 9 p.m.
Sauf mercredi et samedi
VALLEYFIELD, QUE.

ARPENTEURS INGENIEURS

Louis P. Derome
B. Sc. A. Ing. P. A.G.
Ingénieur-conseil, arpenteur-géomètre
Tél. 373-4300 VALLEYFIELD 44, Ste-Cécile

SULLIVAN et SULLIVAN
ARPENTEURS - GEOMETRES
523 BOULEVARD DU HAVRE (Coin St-Charles)
373-5021 VALLEYFIELD

PHARMACIENS

Pharmacie Larose
H. LAROSE, L. P.H.
PROP.
82, ELLICE
BEAUHARNOIS
Tél.:
268-3004
268-3336

COMPTABLE

HENRI LEGAULT
Comptable Agréé
I.S.C., C.A.
219 Victoria
373-5116 Valleyfield

VETERINAIRE

COQUERELLES et RATS
Faites désinfecter vos maisons et établissements publics
Poison à rats très efficace.
L. P. BRISSON
350 Chemin Larocque
Tél. 373-5515
Valleyfield

ASSURANCES

P. O. LEDUC Enrg.
Service prompt et discret
Bureau, 249, rue Victoria
16 ST-LAURENT, 373-1901
Automobile — Sécurité
Vie, Feu, Vol
Assurances Générales
VALLEYFIELD
373-1901

LA FEDERATION DES JEUNES CHAMBRES DESAPPROUVE L'ATTITUDE DES LIBERAUX

L'Exécutif national de la Fédération des Jeunes Chambres du Canada français condamne l'attitude anti-démocratique du Parti libéral du Québec.

A la suite de la première conférence au sommet du présent mandat tenue au Lac Beauport, l'Exécutif national de la Fédération des Jeunes Chambres du Canada français déplore l'attitude négative du Parti libéral du Québec lors des événements des derniers jours. Les membres de l'Exécutif de la Fédération des Jeunes Chambres, corps intermédiaire d'importance au Québec, estiment que cette comédie loufoque est nuisible et d'une intégrité douteuse de la part d'un parti politique qui se veut démocratique. Cette prise de position de la part des Jeunes Chambres ne doit pas être considérée comme le choix d'une option constitutionnelle quelconque et encore moins d'une option politique. C'est en tant que corps intermédiaire que la Fédération des Jeunes Chambres se voit dans l'obligation de réfuter le manquement grave des réactionnaires de ce parti politique qui amène la perte de nos meilleurs hommes politiques dont la valeur est reconnue. En somme, "nous rejetons totalement l'action de ces forces inertes qui refusent la discussion et qui ralentissent l'évolutioin amorcée".

Le Parti libéral du Québec a créé une fausse atmosphère et sa façon de procéder, quelques jours avant son congrès, a fait qu'on n'a pas voulu discuter la thèse de Monsieur René Levesque mais plutôt avoir sa tête. Ce conditionnement des membres du Parti, avant même l'ouverture du congrès libéral, prouve, encore une fois, la peur de ceux-ci vis-à-vis les réalités québécoises d'aujourd'hui.

Nous désapprouvons, de même, le rejet de la thèse de Lévesque par le Président de la F.L.Q. avant même que s'ouvrent les débats de ce Parti. C'est abuser du pouvoir et même rétrograder.

Nous alléguons que le rejet, par l'ex-premeir ministre, de cette thèse est aussi un accroc aux règles démocratiques. Ce n'est pas en désavouant un homme, en le condamnant avant de le juger, en utilisant des tactiques grossières et déloyales pour le déloger que l'on travaillera pour le bien du Québec. C'est par le respect des idées et le courage de les affronter que l'on renforce l'autorité personnelle et la stabilité d'une organisation.

Nous refusons d'admettre la validité du dernier congrès des Jeunes Libéraux. Le fait d'utiliser, dans une circonstance aussi importante, des procédures d'occasion ne peut être accepté par des citoyens conscients d'autant plus que ces jeunes seront, peut-être, nos hommes politiques de demain. Quelle belle éducation cet entraînement au tripotage d'assemblée! Est-ce que c'est la seule préoccupation des jeunes libéraux que de trouver les meilleurs trucs pour bloquer les initiatives personnelles?

Nous exigeons qu'un chef de parti politique, toujours en démocratie, se donne la peine de faire face aux problèmes en adulte tout en tenant compte des divergences d'opinions. Ce n'est pas par le dédain manifesté ces derniers jours par certains hommes politiques envers les valeurs humaines, inadmissible en démocratie, qu'on assainira l'atmosphère politique du Québec. Des hommes qui ont été élus démocratiquement doivent se rappeler que le monopole de la pensée n'est pas dans une tête, tout particulièrement lorsque l'on rejette sans préambule ce qu'hier on a adoré alors que cela servait les intérêts électoraux du parti. C'est à se demander si l'ère du duplessisme revient. L'improvisation semble être encore, malheureusement, l'unique façon d'agir. Ne nous apprend-on pas que gouverner c'est prévoir? Ne nous apprend-on pas qu'un parti politique doit précéder, dans son évolution, l'opinion publique et non aller suivant et uniquement en fonction d'une rentabilité électorale à court terme?

Une mise en scène si burlesque d'un parti qui se veut représentatif des intérêts québécois est à nos yeux excessivement ridicule quand on expulse tout simplement, par la volonté d'un congrès qui n'était pas encore en session, un homme qui travaille pour le bien d'une collectivité, la nôtre.

Nous n'admettons pas que l'on puisse rejeter une option constitutionnelle aussi valable que d'autres sans en faire une étude sérieuse. Pour nous, toutes les options ont leur valeur. A l'heure actuelle, il ne s'agit pas de prendre l'épouvante. Ce que nous attendons du Parti libéral et de tout autre parti politique, c'est qu'il nous trouve la meilleure solution pour le Québec. Nous comprenons qu'il est difficile de recevoir des reproches d'un homme après un échec électoral mais ce n'est pas une raison pour agir si dédaigneusement à son égard.

Quant à l'homme, nous le respectons. Souvent, on reproche à nos intellectuels de rêver, de trop penser. Cet homme, Monsieur René Levesque, a pensé, a fait penser et il a agi. Peut-on nier ses réalisations qui ont fait du Parti libéral un parti d'avant-garde il y a quelques années? La nationalisation des entreprises hydro-électriques n'est-elle pas une preuve éclatante? Les conséquences de cette nationalisation n'aboutissent-elles pas à une réussite économique en même temps que sociale pour les Québécois? Le Parti libéral oublie trop vite l'amorce de la réorganisation du Ministère de la Famille et du Bien-Etre. Monsieur Lévesque fut l'un des rares hommes politiques en place qui sut utiliser avec un rendement maximum des compétences qu'on avait au Québec. Nous convenons que Monsieur Lévesque est un homme conscient, qu'il a répondu, en partie, aux intérêts du Québec et à certaines aspirations d'une Nation en

(Suite à la page 12)

Nouveau bureau de direction

Au cours des événements qui ont marqué à Valleyfield le 75e anniversaire de la local Salaberry de la Société des Artisans, ceux-ci ont procédé à l'élection des membres du bureau de direction à l'échelon régional. Voici donc les noms des élus: président M. Fernando Ashby de Châteauguay; vice-présidents MM. Robert St-Laurent de Longueuil et Léo Lafleur de Valleyfield; au secrétariat M. Raynald Blain de Ville Lasalle; trésorier M. Jean-Denis Primeau de Beauharnois; publiciste Dr Albert Faucher de Longueuil; vérificateur M. Paul Perron de Chambly. Huit directeurs ont aussi été élus, soit MM. Roger Fecteau de Valleyfield, J. P. Charbonneau de Varennes, René Brisson de Laprairie, Eloi Gagnon de St-Jean, Pierre Pépin et Denis Lavigne de Chambly, Michel Asselin de Ville Lemoyne et Michel Plante de St-Bruno. L'ex-président est M. André Jacques de Boucherville.

CINEMA BELLERIVE

SAMEDI à VENDREDI 21-22-23-24-25-26-27 OCT.

CINEMA SALABERRY

DIM. à SAM., 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28 OCTOBRE

DEGUISEZ-VOUS CONTRE LES FORCES DU MAL

DEUX FILMS A NE PAS MANQUER

DE NOUVEAUX FILETS

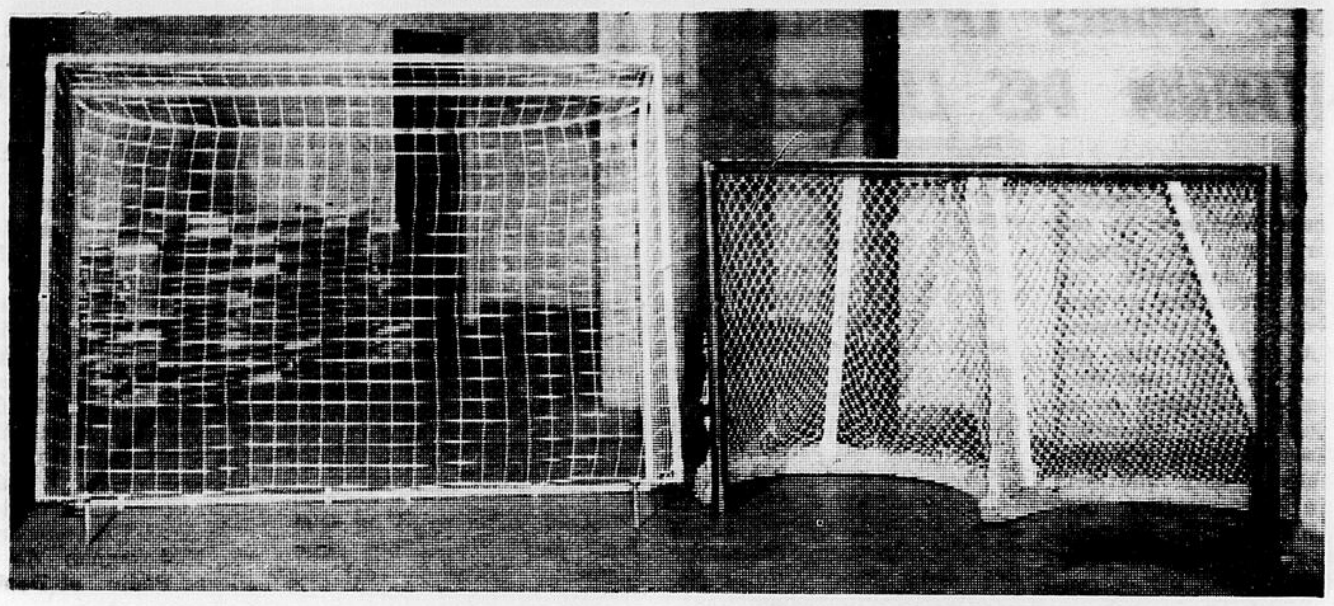

Grâce à Claude Genest, le "commissaire provincial" du ballon sur glace, on utilisera pour la première fois cette année, en remplacement du filet de hockey, un filet plus adapté à ce sport sans cesse grandissant. Le nouveau filet sera plus grand soit 7 pieds par 5 pieds comparativement à l'autre qui mesure 6 pieds par 4 pieds. Il a été conçu de façon à ce que le ballon, après y avoir pénétré, ait le moins de chance chance possible d'en sortir, ce qui éliminera de multiples controverses et facilitera le travail des arbitres.

CHIROPRATIQUE CHRONIQUE

Dr Albert J. Bellavance, D.C.,
membre du collège des Chiropraticiens de la province

LA CHIROPRATIQUE POUR VOTRE "MAL DE REIN"

Prévenez l'aventure d'une opération dans la colonne

Nous employons ici l'expression erronée 'mal de rein' parce que c'est le terme courant auquel on réfère pour désigner une crise aiguë de lumbago, un effort sacroiliaque ou encore un simple mal de dos localisé au bas de la colonne.

Chacun a éprouvé au cours de son existence ces malaises qui, on le sait, sont très fréquents. Certains en souffrent occasionnellement à la suite d'efforts prolongés ou de fatigue accumulée; d'autres, plus nombreux, en souffrent d'une manière continuelle.

On n'acquiert pas un mal de dos chronique d'un seul coup et sans raison. C'est un travail qui s'accomplit petit à petit, la plupart du temps sans qu'on s'en doute, et qui finit, à la longue, par causer une douleur passagère. On attribue alors le mal à de la fraîche, à une inflammation locale d'un muscle, à un surcroît d'exercice, etc. It peut arriver, en effet, que ces facteurs secondaires prédisposent à une première attaque, mais c'est souvent là l'indication, le signe d'un état qui deviendra bientôt chronique si on n'y attache pas d'importance.

La plupart du temps, le mal de dos est causé par un déplacement léger des vertèbres ou des os du bassin; s'il n'est corrigé à temps, ce déplacement initial entraîne la colonne dans des déviations plus fortes et longues à faire disparaître. Il se crée alors des pressions sur les disques intervertébraux; ceux-ci finissent par céder au moindre effort et on est **embarqué,** malgré soi, dans des troubles majeurs de colonne vertébrale.

Dans tous les cas de maux de dos et de colonne vertébrale, le traitement chiropratique s'est avéré d'une efficacité jamais égalée. La remise en place, par manipulations, des srtuctures déplacées est une condition indispensable de succès. Il vaut mieux y recourir à temps que de risquer, par négligence, une opération dont l'issue demeure toujours une aventure.

REELU A LA PRESIDENCE

Dix-sept membres du cercle d'études Hébert de la Garde Champlain assistaient dimanche à leur assemblée régulière. Outre plusieurs suggestions émises au cours de la rencontre, on procéda aussi à l'élection des membres du Conseil. Furent élus: à la présidence M. Georges Carpentier; vice-président M. Jean-Claude Larocque, secrétaire M. Yvon Haineault. M. Réal Moyen fut élu trésorier et M. Roger Dumas publiciste, ainsi que M. Raymond Chiasson censeur littéraire. Après les discours d'usage on fixa l'assemblée suivante au 5 novembre. Une invitation est lancée à tous les membres et à ceux désireux de le devenir.

TRIBUNE LIBRE

Bérêts Blancs.

Je proteste contre ce béret blanc qui dimanche venait frapper à ma porte. Je le laissai entrer pour en savoir plus long. Car disait-il on veut vous aider. Aussitôt entré, la demande d'un abonnement $2.00 par année pour le Journal Vers Demain, "Vous venez pour m'aider et vous me demandez deux dollars, dis-je, voulez-vous rire de moi". "Ce journal nous coûte cher, imprimerie etc ..... mais je suis sûr que dans un temps rapproché ça va vous aider": et il continue. "L'Impôt sur le revenu est un vol, la dette nationale une supercherie etc ... et les Bérets blancs n'ont rien à voir ou à faire avec aucun parti politique". Mais ça ne l'a pas empêché de traiter Pierre Bourgault de révolutionnaire et de communiste, M. Bourgault attire les jeunes étudiants, c'est une tuerie, et vous aussi madame, vous êtes communiste et une révolutionnaire. Mais monsieur, si vous n'êtes d'aucun parti politique pourquoi vous fâcher contre Bourgault. N'est-il pas l'homme de l'avenir? J'ai toujours su que les Bérets blancs étaient les pélerins de St-Michel alors lâchez donc la politique. Il proteste contre la culture physique aux écoles faut pas en faire; il proteste contre la douche dans les collèges parce qu'ils se promènent nus etc.... C'est chez nous madame qu'on prend notre douche et caché à part ça, je vous le dis moi madame et vous savez pas ce qui se passe dans nos écoles, vous. Et les filles et épouses de béret blanc ne portent jamais le pantalon me direz-vous, mais une robe au bas du genoux, des manches aux coudes et un collet haut. Avis à ces dames voulant entrer dans les bérets blancs. Et on prie, on prie, on récite le chapelet et encore le chapelet. Ce suis catholique mais pas fanatique comme vous monsieur. Vous êtes Hypocrite vous autres, vous mangez Dieu devant et vous mangez le diable en arrière. Vous vous cachez, vous agissez plus hypocritement que nous, pour nous traiter de francs façons et de communistes. Vous prenez-vous pour Dieu. Et vous ne regardez pas la T.V. des communistes oh la la, ça me fait sourire. Entrez, faites vous moine et encore les moines regarlent la T.V. Dommage, mais le béret blanc n'est plus dans mon estime. Oui, j'ai confiance à Dieu, à la Vierge mais rosaires par dessus rosaires, non, j'en fais une fois l'an lors d'un voyage organisé à N. Dame du Cap. Je fais de bien courtes prières et Dieu là haut, m'entend je crois; il sait Lui, entendre ma prière. Et révolutionnaire, je le serais si je le pouvais mais ça viendra avant longtemps, parce qu'il y a trop d'injustice ici même dans Valleyfield, je me révolte de ne pas pouvoir parler maintenant mais un jour, la vérité sortira et je ne pourrai m'arrêter. Pourtant ne sommes-nous pas en pays libre. Je n'irai pas plus loin et tire ma révérence aux Bérets blancs.

Inée

Placez des cendriers dans toute la maison

Désirez-vous protéger votre maison contre l'incendie?

Un bon moyen est d'y mettre un grand nombre de cendriers, au moins un dans chaque pièce, dit l'Association Canadienne des Assureurs.

Et l'Association d'ajouter, il est excellent de garder des cendriers supplémentaires dans une armoire, de façon à pouvoir les sortir rapidement si des amis arrivent à l'improviste.

Abondance de cendriers aide à prévenir les incendies. Ils peuvent également empêcher les invités négligents de brûler vos meubles et planchers.

Et n'oubliez pas de les vider souvent. Il est bon de le faire le soir avant d'aller se coucher. Pour cela, ne manquez pas d'utiliser une boite métallique munie d'un couvercle.

Faites l'inventaire de tout ce que vous avez chez vous

S'il y a le feu chez vous, pourriez-vous dire à votre agent d'assurance ce qui a été détruit?

L'Association Canadienne des Assureurs vous recommande de faire un inventaire de vos biens.

Pour cela, l'Association vous suggère de faire une liste de toutes les chaises, tables et autres pièces d'ameublement que vous avez chez vous. En regard de chaque article, inscrivez son prix d'achat, et si vous ne vous en souvenez pas ou ne le connaissez pas, inscrivez la valeur que cet article peut avoir d'après vous.

Cette liste peut être faite en double exemplaire. Vous pouvez en placer un exemplaire avec votre police d'assurance incendie, et remettre l'autre à votre agent d'assurance, pour qu'il puisse la consulter, advenant un incendie chez vous.

Vous pouvez mentionner également les petits articles qu'il peut y avoir dans les tiroirs, tels que bijoux et montres. N'omettez pas les appareils et objets de valeur qui se trouvent dans des boîtes, sur les étagères.

laGAZETTE VALLEYFIELD BEAUHARNOIS

Imprimé à Huntingdon, par The Huntingdon Gleaner Inc. et publié à 50 rue Jacques-Cartier, Salaberry-de-Valleyfield.
Téléphone: 373 - 7272

Adresse d'affaires: 50, rue Jacques-Cartier, Salaberry-de-Valleyfield

Prix d'abonnement: $3.00 par année Canada: $5.00 aux Etats-Unis
Le Ministre des Postes Ottawa, a autorisé l'affranchissement au numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.

Intérêts des villes de Valleyfield, Beauharnois et tous les centres des comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon et Vaudreuil-Soulanges.

JEAN GUY GOUGEON, éditeur
LUCIEN FILIATRAULT, gérant-publicité — ANDRE MELOCHE, rédaction et publicité
NICOL LECOMPTE, rédactrice — ISAIE DAOUST, Beauharnois

VOL. 32 JEUDI, LE 19 OCTOBRE 1967 No. 20

NOUS DONNONS
LES TIMBRES
Gold Star
60 CHAMPLAIN
VALLEYFIELD

FOURRURES OSTIGUY INC. FURS

SURVEILLEZ LES JOURNAUX LOCAUX LA SEMAINE PROCHAINE

VOUS Y TROUVEREZ D'INTERESSANTS ITEM CONCERNANT

LA VENTE D'UN JOUR chez OSTIGUY

21, Jacques-Cartier VALLEYFIELD Tél. 373-4600

FOURRURES OSTIGUY INC. FURS

AU CLUB QUART DE SIECLE

Récemment se déroulait au Centre des Loisirs Notre-Dame de Bellerive le 10eme banquet annuel du Club Quart de Siècle de la Société Montreal Cottons Ltée de Valleyfield. Au cours de cette fête annuelle, 12 nouveaux membres ont été introduits dans les cadres de ce club qui a été fondé en 1958 au nombre desquels on remarquait trois dames et neuf messieurs qui recevaient leurs montres, emblème d'entrée et de participation dans ce club pour les années à venir. Dans la photo du haut, nous apercevons au centre M. Ph. Théberge, gérant du moulin Specialty, entouré de ses huit récipiendaires lors de cette même soirée. Nous pouvons également remarquer à son extrême gauche M. P. H. Perowne, vice-président et gérant-général de la Société Dominion Textile Ltée, et à sa droite, M. F. R. Brady, directeur des Relations Industrielles pour la même compagnie. Dans la photo du centre, on peut apercevoir M. Brady, à gauche, ainsi que MM. Camille Beaulieu, gérant du moulin Salaberry, et Perowne, admirant la montre d'un récipiendaire du moulin Gault. A l'arrière, de gauche à droite: MM. Derek A. Atkins, gérant du moulin Gault. M. Jules Lizotte, contremaître au filage, M. F. R. Tabah, surintendant, MM. Perowne et Brady, et Sylvio Meury, contremaître du tissage. Près de 250 personnes assistaient à cette fête. Récipiendaires: photo du haut: — 1ère: Mlle Hermine Lacombe — Mme Thérèse Martin. 2ème: MM. Gilles Lemay — J. Paul Beaumier — Gérard Boutin — Raymond Deschamps — Hervé Lizotte — Robert Trépanier. Photo du milieu: René Tessier. Photo du bas: 1ère: M. Wilfrid Doyon — Mlle Georgette Benoit — M. Rosaire Lemieux. (Photos Peter Rozon)

CHEZ VOUS TROUVEZ

FOURRURES OSTIGUY INC. FURS

- MERCERIES POUR HOMMES ET GARCONS
- MANTEAUX de DRAP et CUIR POUR DAMES

Aussi

- MANTEAUX de FOURRURES
- JAQUETTES • ETOLES

21 Jacques-Cartier Tél. 373-4600
Valleyfield

Un incendie fait $60,000 de dommages

Un violent incendie a causé des dommages évalués à quelque $60,000, lundi matin à l'hôtel du Cygne Blanc, au 210 est, boul. St-Jean-Baptiste, à Ste-Philomène, comté de Châteauguay.

Les flammes, qui ont pris naissance vers 2h. 45 du matin, se sont propagées rapidement à tout l'immeuble de deux étages, comprenant 12 chambres.

Environ 20 pompiers de Ste-Philomène, dirigés par le chef Gérard Amiot, ont combattu les flammes jusqu'à 10h. mardi matin.

Personne n'a été blessé.

Le nombre de personnes qui pouvaient se trouver dans l'hôtel au moment de l'incendie n'a pas été révélé.

Descente de la PP: $105

La PP de Ste-Martine effectuait en fin de semaine une descente dans un restaurant de l'endroit. Dix joueurs de cartes, ainsi que le tenancier comparaissaient lundi matin en cour de justice à Valleyfield. Le tribunal a condamné à dix dollars d'amende les dix amateurs de cartes et à trente-cinq dollars le tenancier. Il y eut également saisie du matériel utilisé. Une mesure qui a rapporté cent-cinq dollars aux coffres de la Justice.

Communiqué de l'évêché

Mgr Hozael Aganier, Vicaire Général du diocèse de Valleyfield, partiicipera à une session théologique de trois mois (15 octobre — 25 janvier) organisée au Centre St-Dominique près de Lyon.

A l'origine de l'élaboration de ce stage annuel de trois mois, il y a ce besoin urgent, ressenti par bon nombre de prêtres et de religieux, de comprendre les questions actuelles qui se posent à l'Eglise. Pour beaucoup, en effet, il y a une inquiétude véritable et parfois une angoisse, à sentir des points doctrinaux, considérés jusqu'alors comme fondamentaux, apparemment remis en question (valeur des Evangiles, de la Tradition de l'Eglise, etc.)

Il est nécessaire d'aider tous les chrétiens, et spécialement ceux qui ont des responsabilités propres dans l'Eglise, non pas à faire leur "synthèse doctrinale" (ce serait trop prétentieux), mais à entendre les questions posées par le monde d'aujourd'hui et à pouvoir les situer.

Nul doute que cette session théologique sera profitable à l'ensemble du diocèse.

Dr R. Roy est élu président

L'Association des Omnipraticiens de Salaberry, qui représente tous les omnipraticiens des comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon et Vaudreuil-Soulanges, a récemment tenu son assemblée générale annuelle.

Voici le résultat des élections pour l'année 1967-68, qui ont eu lieu à cette occasion:

1 — Bureau de direction: Président: Dr R. Roy (Valleyfield); Vice-président: Dr R. Laberge (Châteauguay); Secrétaire: Dr J. L. Plante (Rigaud) Trésorier: Dr J. Lafleur (Châteauguay); 1er directeur: Dr M. Sauvé (Châteauguay); 2e directeur: Dr E. Bourbonnais (Valleyfield); 3e directeur: Dr G. Lavallée (Valleyfield).

2 — Délégués au conseil provincial de la F.O.Q. (Fédération des Omnipraticiens du Québec): Dr R. Roy (Valleyfield); Dr J. L. Plante (Rigaud) Substituts: Dr R. Laberge (Châteauguay); Dr G. Rollante (Ste-Martine).

3 — Comité des études: Dr Jean Lafleur (Châteauguay); Dr M. Dumaine (Valleyfield).

Soumissions prochaines

Avec quelque peu de retard, des demandes de soumissions paraitront vers la mi-novembre, relativement à la construction de l'édifice fédéral à Salaberry de Valleyfield. C'est ce que nous apprenait lundi le député fédéral M. Gérald Laniel. L'édifice, construit selon une architecture des plus modernes, est estimé à près d'un million de dollars.

Ferronnerie
C. CHATEL
CHARLEMAGNE CHATEL
Prop.
107, Alexandre 373-5323

Décoration intérieure
MARIE - FLEUR
CONFECTION GRATUITE
Draperie — Rideaux
Tapis — Peinture
89, Cousineau 373-7171

Pour vos prescriptions
Appelez 371-1101
PHARMACIE LEMAY
60 Champlain Valleyfield

VENTE et INSTALLATION
de
vitres d'auto au complet
● Pare-brise, etc.
VITRERIE VALLEYFIELD
Henri Martin, prop.
196 Chemin Larocque
373-6202

REMI CHATEL
Chaussures
38, NICHOLSON
373-9801

Institut de Beauté
JANINE TESSIER
Electrologiste, Esthéticienne
Visagiste
323, Victoria 373-2846

Pour votre nettoyage
PICHE NETTOYEURS
INC.
270, Larocque 373-2855

Transport
VALLEYFIELD EXPRESS
LTEE

Bois de construction
A. MIRON & FRERE
INC.
135, Du Marché 373-8015

Confection pour dames,
lingerie
LUCIEN TURCOTTE
203, Victoria 373-4255

JOURNEE COLOMBIENNE

RADIOTHON

SAMEDI, 21 OCTOBRE

SUR LES ONDES DE C.F.L.V.

Frenchie Jarraud

INVITE LA POPULATION AU
CONGRES DES CHEVALIERS DE
COLOMB

$22,000. EN PRIX

1 PRIX DE $10,000.

2 PRIX DE $1,000.

4 PRIX DE $500.

10 PRIX DE $200.

70 PRIX DE $100.

LE BILLET $1.00

AU PROFIT DE L'OEUVRE
MISSIONNAIRE DE L'AMERIQUE
LATINE ET FOYER D'HEBERGEMENT
POUR VIEILLARDS.

CES ANNONCEURS DESIRENT DEVELOPPER
L'ESPRIT COMMUNAUTAIRE

Aidons-les en leur assurant notre patronage

DANDURAND & FRÈRE
Lumber and Building Materials
373-4721
Bois et Materiaux de Construction
178 Rue Jacques Cartier
VALLEYFIELD, QUE.

Meubles
L. J. MASSE
16, du Marché 373-6020

Les marchés d'aliments
METRO
de Valleyfield

Les librairies
GERALD BOYER
VALLEYFIELD BELLERIVE
BEAUHARNOIS
CHATEAUGUAY

Pour vos réparations
d'accessoires électriques
CHARLES A. LANOUE
68, Alexandre - 373-8155

"L'Homme bien mis
s'habille"
CHEZ HENRI
11-a, Chaussée 373-7151
Valleyfield

Radiateurs
Nettoyés — Réparés
Remis à neuf
LUCIEN MARTEL
397, Chemin Larocque
Valleyfield

Confection pour dames,
lingerie
LUCIEN TURCOTTE
203, Victoria 373-4255

Bijouterie
MARCEL HEBERT
227 Victoria
373-5440

Bijouterie
BRODEUR
201 Victoria 373-1606

Nouveau
NETTOYEUR LATULIPE
SERVICE DE COMPTOIR
NETTOYAGE SANS ODEUR
38 Ste-Cécile 373-4800

Rembourreurs
LEBLANC & BOYER
Rembourrage d'autos
41, Nicholson 373-3651

L'endroit
où l'on mange bien
RESTAURANT GAGNE
Repas à toute heure
33 Du Marché 373-0026

BIJ. POIRIER ENRG.
HORLOGER
H. P. Veilleux, prop.
Réparation de montres
SERVICE de 24 HEURES
44, Ste-Cécile 373-6480
Rés.: 373-2535

Assurances:
BRAZEAU ENRG.
WILFRID et CLAIRE BRAZEAU
Cd, A.A. et Cd, A.A.s
TOUS GENRES D'ASSURANCES
64-A, rue Ellice 373-7404

La laiterie
Belle Vallée
310, Salaberry 373-6522

RAY LOISELLE
CHAUSSURES INC.
235, Victoria 373-6510

PORTES - CHASSIS
● Vitres de toutes sortes
● Menuiserie ● Armoires
A. BOUGIE & FILS
86, Bissonnette 373-2955

Matériaux
de construction
J.-O. CLERMONT LTEE
5 CLERMONT 373-2860

VENTE ET POSAGE DE VITRES
● Résidentiel ● Commercial
● Industriel
VITRERIE LAROCHELLE
Miroirs — blocs de verre
vitres thermos
8, Moise Plante 373-3014

SERA-T-IL ELU PAR ACCLAMATION?

A une semaine près de la mise en nomination des élections municipales de la Cité de Beauharnois, tout laisse prévoir que M. Charles René Gagnon, ex-président de la Commission Scolaire de cette municipalité, qui annonçait officiellement sa candidature au poste de premier magistrat il y a déjà quelques semaines, sera élu par acclamation à moins d'un candidat surprise à la dernière minute. M. Gagnon succèderait à M. Philippe Boyer que se retire de la politique.

Dans le quartier St-Laurent, certaines rumeurs courent à l'effet que les deux sièges, présentement détenus par MM. Rodolphe Savard et Jean Jacques Marchand qui brigueraient de nouveau le suffrage des électeurs, seraient contestés. On mentionne M. Raoul Yelle qui ferait la lutte à M. Jean Jacques Marchand et Mme Cécile Godin à M. Rodolphe Savard.

Dans le quartier Beauce représenté épar MM. Oliver Primeau et Douglas Mackey, on ne connait encore aucun candidat sérieux qui ferait la lutte à ces échevins sortant de charges tandis que MM. Noel Deschamps et Raymond Morrissette solliciteraient le vote des électeurs du Quartier St-Louis pour le siège No. 2, présentement détenu par M. Jean Boyer qui annonçait ces jours derniers sa retraite. La rumeur veut également que M. Hervé Lafond, occupant le siège à M. Clodomir Lemieux clamation.

Dans le quartier St-Clément, tout semble très calme. M. Georges Viau s'est retiré ces jours derniers en cédant son si,ge à M. Clodomir Lemieux et M. Laurent Leduc se présenterait de nouveau devant ses électeurs.

Bien qu'il reste encore une semane avant la nomination qui aura lieu mercredi prochain, le 25 octobre en la salle de l'Hôtel de Ville, à deux heures p.m., de nombreuses surprises peuvent surgir à la dernière minute.

Les élections auront lieu dimanche prochain, le 5 novembre, de 9.00 heures a.m. à 7.00 heures p.m.

M. Isaie Daoust agira comme officier-rapporteur.

Ligue Inter-collégiale

DIMANCHE

Mt St-Louis 29, Valleyfied 6
Bourget 33 Eudistes 6
Trois-Rivières 20
Notre-Dame 14
Joliette 44, Assomption 0
Shawinigan 26
André-Grasset 26
Se. de Philo 15 Cornwall 13
Ste-Marie 41 St-Hyaihinthe 6
Ste-Thérèse 24 Nicolet 7

CLASSEMENT
(Division Est)

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Joliette	2	2	0	0	58	12	4
Mont St-Louis	2	2	0	0	53	19	4
Trois-Rivières	2	2	0	0	40	22	4
Shawinigan	2	1	0	1	76	32	3
Eudistes	2	1	1	0	33	52	2
Nicolet	2	0	2	0	13	74	0
St-Hyacinthe	2	0	2	0	12	61	0
Assomption	2	0	2	0	7	89	0
(Division Ouest)							
Ste-Marie	2	2	0	0	73	18	4
Bourget	2	2	0	0	62	6	4
Notre-Dame	2	1	1	0	61	27	2
Ste-Thérèse	2	1	1	0	36	39	2
Sem. de Philo	2	1	1	0	34	40	2
Grasset	2	0	1	1	39	50	1

REELUE PRESIDENTE

BEAUHARNOIS (D.N.C.: — Mme J. Louis Brazeau a été réélue présidente du Cercle des Fermières de Beauharnois lors d'une assemblée tenue dernièrement. Au nombre des autres nominations, mentionnons: Mme Roméo Daoust: vice-présidente, Elisabeth Dupuis: secrétaire, Mme Pauline Lamothe: bibliothécaire lectrice, Mme Robert Brouillette: première conseillère, Mme Albert Daigneault: deuxième conseillère, Mme André Pouliot: troisième conseillère.

Au cours de cette assemblée, le Cercle des Fermières avait également l'honneur de recevoir Mlle Renu Seingh, hôtesse du Pavillon de l'Inde à l'Expo '67, qui profita de cette occasion pour donner quelques renseignements sur les coutumes, les moeurs et la culture des Indiens.

Prochaine réunion

La prochaine assembléée aura lieu le 7 novembre prochain, alors que Mme Lamarche de St-Jean donnera une intéressante démonstration de tissage avec cartons, telle que présentée au Pavillon de l'Hospitalité.

Au Conseil de Ville

BEAUHARNOIS (D.N.C.) — M. Philippe Boyer, maire de la Cité de Beauharnois, présidait son avant dernière assemblée lundi soir, puisque la dernière aura lieu ce soir, jeudi, à 5.30 p.m. en la salle de l'Hôtel de Ville, alors que le conseil adoptera le règlement visant à assurer le concours de la Cité de Beauharnois au règlement adopté par la Corporation du Village de Melocheville pour soumettre son territoire à la juridiction de la Cour Municipale de la Cité de Beauharnois.

Nommée secrétaire

Mlle Odette Bouchard remplacera Mlle Micheline Hade, démissionnaire, comme secrétaire sténo-dactylo, à la suite d'une proposition de l'échevin Jean-Jacques Marchand, secondé par l'échevin Rodolphe Savard.

Octroi

A l'occasion de la Grande Convention Annuelle de l'Ordre Loyal des Moose et du Quinzième anniversaire de fondation de la Loge locale, la Cité de Beauharnois a vote un montant de $50.00 comme publicité dans le programme souvenir qui sera imprimé à cette occasion et a également décidé d'offrir une réception civique aux délégués des différentes loges de la Province.

Plaques commémoratives

Proposé par l'échevin Olier Primeau, secondé par l'échevin Hervé Lafond, que la Cité fasse faire une plaque commémorative, en collaboration avec les architectes, les ingénieurs et le contracteur général M. Percival Hébert, à l'occasion de l'inauguration officielle de la piscine municipale.

Remerciements

Le greffier donna ensuite la lecture d'une lettre de remerciements de "Les Majorettes Auréoles d'Or" pour avoir mis à leur disposition la grande salle du Centre des Loisirs. Ce local permettra à cette association de tenir leur pratique régulière tous les vendredis soirs.

Permis de construction

Les permis de construction suivants furent approuvés à la suite d'une proposition de l'échevin Jean Boyer, secondé par l'échevin Rodolphe Savard: Bernard Gendron: un hangar; Léopold Lizotte: habitation uni-familiale, André Chasle: un garage, Hector Bourcier: réparations à l'extérieur de sa maison.

Location d'un véhicule

L'échevin Jean-Jacques Marchand proposa, secondé par l'échevin Laurent Leduc, que la Cité de Beauharnois loue de Ste-Marie Automobile Ltée un véhicule de marque Chevrolet Biscayne 1968, 4 portes, au taux de $210.00 par mois, en remplacement du véhicule actuellement en opération dont le contrat expire le 9 novembre prochain.

Première lecture

L'échevin Douglas Mackay proposa, secondé par l'échevin Jean-Jacques Marchand que le règlement visant à assurer le concours de la Cité de Beauharnois au règlement adopté par la Corporation du Village de Melocheville pour soumettre son territoire à la juridiction de la Cour Municipale de la Cité de Beauharnois, subisse sa première lecture. La deuxième et dernière lecture sera adoptée, le 19 octobre.

Ré-engagement de M. Gilles Lefort

L'échevin Rodolphe Savard proposa, secondé par l'échevin Hervé Lafond, que M. Gilles Lefort soit ré-engagé comme directeur des loisirs pour la saison estivale 1968. M. Lefort a accompli cette année un travail qui fut très apprécié.

VENEZ CHOISIR VOTRE TAPIS
CHEZ MARCEL TREMBLAY DECORATION

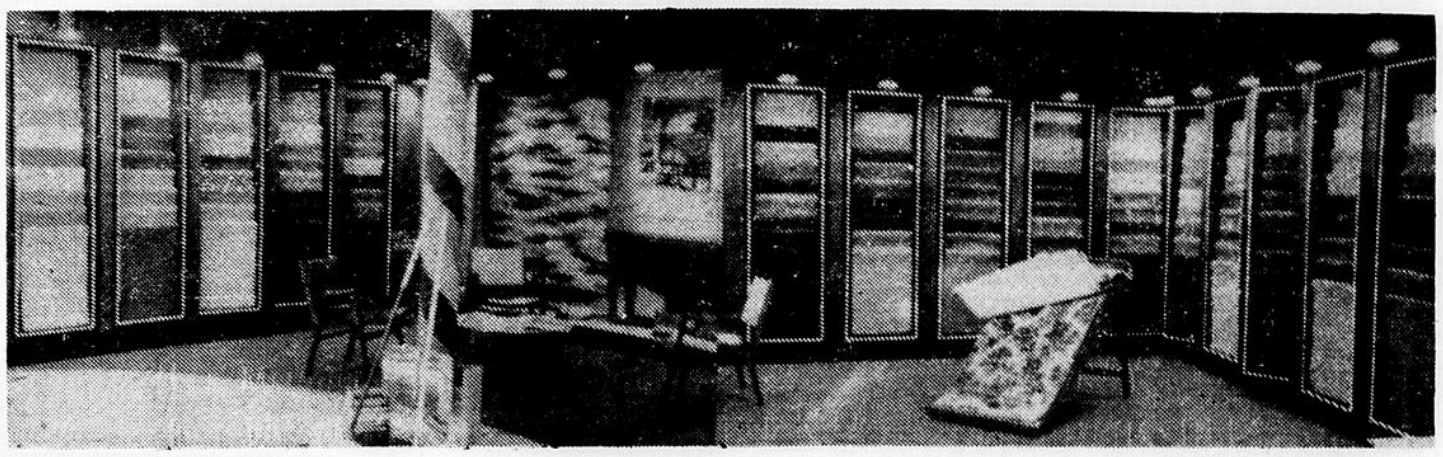

Le rayon des tapis chez MARCEL TREMBLAY DECORATION le plus chic et le plus complet de la région.

PLUS DE
300 ROULEAUX DE TAPIS EN STOCK
POUR LIVRAISON IMMEDIATE A DES PRIX
10è ANNIVERSAIRE IMBATTABLES
PLAN BUDGETAIRE SI DESIRE

MARCEL TREMBLAY DECORATION
28 NICHOLSON VALLEYFIELD

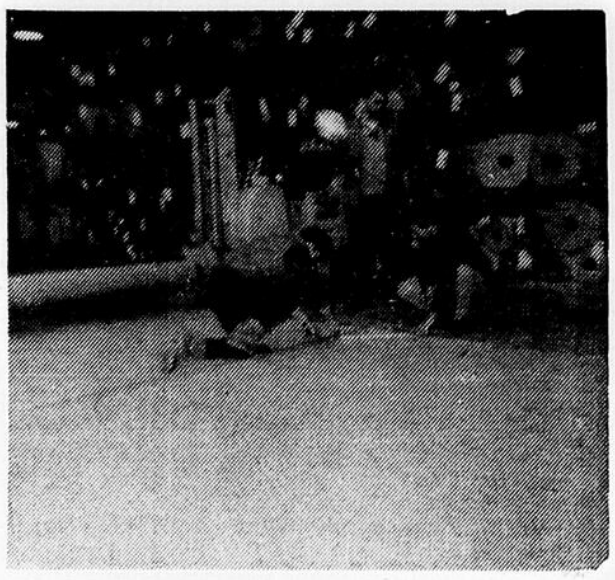

Vue de notre vaste entrepôt

SERVICE D'ACHAT A DOMICILE TELEPHONEZ
373-3722
et nous vous enverrons un représentant spécialisé.
Ce service est sans frais ni obligation pour vous

HEURES D'AFFAIRES: 9h. à 5.30h. tous les jours, vendredi: de 9h. a.m. à 10h. p.m.

SIGNATURE D'UN CONTRAT

La Ville signait récemment un contrat de location avec le Club Nautique, accordant à ce dernier la bâtisse et les terrains avoisinants du Club pour une période de dix ans, à raison d'un loyer d'un dollar par année. Sur la photo on reconnaît M. Charlemagne Chatel du Club Nautique, le notaire Jean-Pierre Audette, le Maire Robert Cauchon et M. Charles Codebecq greffier. (Photo — André Viau)

DU NOUVEAU A LA BIBLIOTHEQUE

Depuis le 3 octobre se tient à la Bibliothèque Municipale de Valleyfield une exposition de volumes (80), don de la Commission du Centenaire à la Bibliothèque. Ces volumes sont à la disposition du public qui est cordialement invité à venir les consulter à aux heures habituelles d'ouverure de la bibilothèque, soit tous les jours de 9 à 5 heures, sauf le samedi.

De plus, poursuivant sa politique de développement continuel, la bibliothèque est heureuse d'annoncer que sa collection générale s'est enrichie de quelque 100 nouveaux volumes. Ces volumes couvrent surtout la section Histoire de la collection. Venez vous renseigner davantage sur nos collections.

Notre Santé
du
L'ASSOCIATION MÉDICALE CANADIENNE

La Pilule de la Fécondité

L'infécondité d'un couple est due à l'homme dans un tiers des cas, à la femme dans un tiers des cas, et aux deux ensemble dans l'autre tiers.

Pour qu'il y ait fertilisation il faut que les spermatozoaires de l'homme soient vigoureux, que les trompes ovariennes de la femme soient ouvertes, et qu'il y ait ovulation, c'est-à-dire production d'un ovule (ou "oeuf"). L'Association Médicale Canadienne explique que les pilules dites "de fécondité" sont employées principalement dans les cas où l'ovulation ne se produit pas régulièrement.

Le problème de l'infertilité peut être abordé de trois façons.

Le premier mode d'abord est l'emploi d'une association d'oestrogène et de progestérone qui sont les hormones sécrétées par l'ovaire, exactement de la même façon qu'elles sont employées pour la contraception orale. L'idée est de faire reposer l'ovaire pendant trois ou quatre mois dans l'espoir qu'il y aura augmentation de la fertilité quand on cessera l'usage des pilules et que l'ovaire recommencera à fonctionner. C'est la méthode dite de rebondissement. Cela explique pourquoi on dit que des femmes sont plus fertiles, et qu'elles le sont effectivement, quand elles cessent de prendre des pilules anticonceptionnelles.

Le deuxième mode d'abord est l'emploi d'un produit appelé clomide, substance synthétique qui stimule l'ovulation quand c'est l'ovaire qui est en défaut. Bien que ce soit probablement les pilules les plus souvent employées dans ce but, elles ne sont pas encore dans le commerce. Ce n'est pas le genre de pilules qui cause des naissances multiples, et elles n'agissent que si l'ovaire est capable d'y répondre.

Le troisième mode d'abord consiste dans l'emploi combiné de pilules et d'injections dans les cas où l'hypophyse, glande qui régit le fonctionnement de l'ovaire, est défectueuse mais l'ovaire est normal. Ce sont ces pilules-là qui souvent donnent lieu à plusieurs ovules, d'où des naissances multiples allant jusqu'à huit. C'est pourquoi, nous dit l'A.M.C., ces pilules sont très rarement employées, et seulement sous étroite surveillance médicale. Souvent les femmes qui prennent ces pilules veulent à tout prix avoir des enfants et sont prêtes à risquer les naissances multiples. Pour elles l'alternative est de ne pas avoir d'enfant du tout.

"FANTOMAS SE DECHAINE"

Dès qu'il s'agit d'horreur ou de science-fiction, le maquillage est d'une importance capitale. Peu d'artistes, Boris Karloff, Lon Chaney, Jean-Louis Barrault dans le Testament du docteur Cordelier, ont accepté de porter le masque depuis soixante ans, non seulement parce que le masque fait mal, horriblement, mais parce que le premier venu, déguisé en monstre, s'impose du fait même, quel que soit son talent. Il faut donc qu'un acteur aime singulièrement son métier pour accepter de disparaître sous le personnage qu'il incarne, pour accepter de n'être qu'un pantin entre les mains d'un réalisateur tout puissant; et c'est le cas de Jean Marais, interprétant le rôle de Fantomas.

Fantômas cherche donc à étendre sur le monde sa domination et Louis de Funès, un flic, l'en empêche. Qui ne connait pas Louis de Funès, ce gendarme de Saint-Tropez qui, surprenant naguère une bande de nudistes, leur demanda malicieusement: "Vos papiers?" Ici le comique jaillit spontanément de la confrontation du plus redoutable des malfaiteurs et de cet espèce d'imbécile de commissaire Juve, qui s'acharne à vouloir le bien, la justice, la paix. Autant dire que Fantômas se déchaîne, est prétexte à un numéro d'acteurs. Mais quel numéro! De Funès est une présence, Il a su donner, depuis quelques années, une seconde vie au personnage du policier. Ses mimiques, sa démarche, ses raisonnements oiseux, tout porte. Déguisé en chanoine pour mieux épier l'adversaire, une passante lui fait quitter son poste d'observation. De Funès, c'est de la dynamite!

Retrouvée à Caughnawaga

La Sûreté Provinciale, après une brève enquête lundi soir, a retrouvé à Caughnawaga l'automobile de M. Jean-Pierre Gendron, du 7 rue Jeanne d'Arc à Valleyfield. C'est en quittant son domicile pour quelques minutes qu'il s'aperçut de la disparition de sa Buick 1965. On le retrouvait quelques heures plus tard.

DISTRIBUTEURS

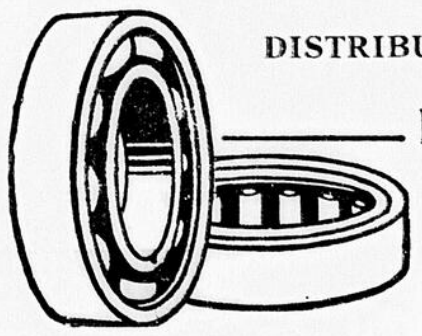

Roulements à billes

J. H. SAUVE & FILS INC.

OUVERTURE 8h. a.m. à 5h. p.m.

238, St-Laurent Valleyfield

— UNE DATE A RETENIR —

SAMEDI, 21 OCTOBRE

1.00 à 6.00 p.m.

SUR LES ONDES DE CFLV

L'évènement

RADIOTHON

de la

JOURNEE COLOMBIENNE

Animateur invité:

Frenchie Jarraud

IL INVITE LA POPULATION AU CONGRES DES CHEVALIERS DE COLOMB

Chevaliers de Colomb
CONSEIL 1150
Valleyfield, Que.

AIDONS LES OEUVRES DES CHEVALIERS DE COLOMB

$22,000. en prix

1 PRIX DE $10,000.

2 PRIX DE $1,000.

4 PRIX DE $500.

10 PRIX DE $200.

70 PRIX DE $100.

LE BILLET $1.00

Au profit de l'oeuvre
Missionnaire de l'Amérique Latine
et Foyer d'hébergement pour vieillards

ENCOURAGEONS LES CHEVALIERS

BENJAMIN CARRY
249 St-Lambert
Salaberry de Valleyfield
TEL. 373-2920

PLACEMENTS A CONSEILLER

DUROCHER RODRIGUE LTEE,

333, est, rue Craig, Montréal
TEL. 861-2856

- Fonds mutuels
- P.E.P.
- Placements collectifs

LEO CAZELAIS
St-Etienne
Comté Beauharnois
TEL. 268-4312

- VENTE
- LOCATION
- ECHANGE
- EMPLOIS

373-7272

ANNONCES CLASSIFIEES

LOGIS A LOUER

LOGIS à louer, place résidentielle, situé à 49 Gordon, dans un bas, avec garage, chauffé. Signalez entre 5:00 et 5:30 — 373-5004.
(19, 26, 2)

LOGIS à louer, 3 grandes pièces, cuisine en bois naturel, foyer dans le salon, $53. par mois, 220, libre le 1er novembre. S'adresser à 173-D Ellice ou signaler 371-0605.
(19, 26, 2)

LOGIS à louer 5 pièces, dans un haut, 220, eau chaude, entrée pour laveuse et sécheuse, libre le 1er novembre, s'adresser à 587 Blvd. du Hâvre ou signalez 373-2521.
(19, 26)

LOGIS à louer, 5 pièces, dans un haut, très propre, 220, eau chaude, entrée pour laveuse et sécheuse, situé à 137-A Lanctôt. Signalez 373-3661. Libre pour le 1er novembre.
(19, 26)

UN LOGIS à louer, situé à 406, Salaberry, Valleyfield, 5 appartements, système de chauffage, dans un bas, entrée pour laveuse et sécheuse; libre le 1er décembre. S'adresser tél. 373-7449.
(xno)

LOGIS à louer, 5 pièces moderne, libre le 1er novembre. Entrée pour laveuse et sécheuse, 220, eau chaude. Signalez 373-2867, ou s'adresser à 224-A Académie.
(19, 26)

LOGIS à louer, 5 appartements, situé à 27, Blvd du Hâvre, Valleyfield; système de chauffage central, entrée 220. S'adresser tél. 373-7405 ou 373-4855, Valleyfield.
(xno)

APPARTEMENT à louer, 3 pièces meublées, chauffées, éclairées, taxes comprises. Entrée privée. S'adresser à 91 Lafontaine. Signaler 373-2937.
(19, 26, 2)

LOGIS de 3 pièces avec chambre de bain, eau chaude et 220, ménage fait récemment, situé à 23-A Champlain, s'adresser à 23 Champlain ou à 373-6279.
(12, 19)

APPARTEMENT à louer, meublé, chauffé, taxe électricité payé. S'adresser à 104 Alexandre à M. Daniel Lefebvre.
(xno)

LOGIS de 4 pièces dans un haut, très propre, situé à 333 St-Thomas. Signalez 373-4098.
(12, 19)

LOGIS à louer, 3 appartements, plus chambre de bain, complète, 220 libre le 1er novembre, situé à 89 Elsie. Signalez 373-2684.
(12, 19, 26)

LOGEMENT neuf à louer, 5 appartements, situé 64, rue Stewart, Valleyfield. S'adresser tél. 373-5298, Valleyfield.
(19, 26)

LOGIS à louer, 5 pièces, dans un haut, entrée pour laveuse et sécheuse. $75. par mois. S'adresser à 327 Champlain ou signalez 373-9987.
(5, 12, 19)

LOGIS à Louer, 5 grandes pièces, plus chambre de bain, dans un haut. S'adresser à 278, rue Dufferin, tél. 373-1780, Valleyfield.
(xno)

DEUX LOGIS à louer, un de 4 pièces et l'autre de 5 pièces. Situés tous deux à 175 Ellice. Signalez 373-9880.
(5, 12)

PETIT LOGIS de 4½ pièces, situé à 70 Alexandre. Signalez 373-8155.
(5, 12, 19)

A VENDRE

PORTES DE CHAMBRE, portes d'extérieur, bains, éviers, toilettes au complet, portes d'armoire avec poignées et pentures, tiroirs d'armoires, fixtures électriques, etc. Le tout à vendre à prix raisonnable. Pour informations: Tél 373-7453, Valleyfield.
(19, 26, 2)

AQUARIUM sur roulettes de 42" de long, 15" le large 15" de haut, capacité de 35 gallons, avec poissons et tous les accessoires. Aussi cours d'anglais 20 disques avec étui en cuir et livre d'inscription à moitié prix. Aussi un paletot de garçons 10 ou 12 ans, très propre avec chapeau assorti. Signalez 373-6354.
(19, 26, 2)

FOURNAISE à l'huile pouvant chauffer 7 à 8 appartements; aussi une pompe à eau électrique de marque Duro, complète. S'adresser tél. 373-3748, St.-Timothée.
(12, 19, 26)

UNE BELLE TABLE de Ping Pong à vendre; en parfait ordre. S'adresser tél. 373-6553, Valleyfield.
(12, 19, 26)

UN CHIEN "Bostonbull" de un an. Bon prix. S'adresser à tél. 373-5495, Valleyfield.
(12)

UN MANTEAU de mouton de Perse noir, grandeur 12 ans. Bon prix. S'adresser tél. 373-2018, Valleyfield.
(xno)

TERRE de 180 arpents, située à St-Anicet, aussi bétail, machinerie agricole si désiré. S'adresser à M. Orphée Brunet, St-Anicet, ou à 264-2684.
(xno)

CHAISE haute pour enfant, parc, poussette, lazy-boy, fauteuil de salon, balançoire, et une souffleuse à neige, 1 an d'usage. S'adresser à 35 rue Narcisse.
(xno)

I CONGELATEUR de marque Roy, 1 réfrigérateur de marque Frigidaire, 1 fournaise à l'huile Coleman, 1 fournaise à gaz Seigler, 1 poêle combiné bois et électriité de marque l'Islet, et un poêle à gaz 24 pouces Gurney. Pour informations, signalez 373-3300.
(xno)

EN SPECIAL Réfrigérateur ccongélateur Roy, 11 pi., poêle électrique Moffat 24 pouces, télévision 21 pouces G.E.: Lessiveuse Inglis, set de cuisine chromé, sécheuse Westinghouse mobilier de salon deux morceaux brun, marque Singer, set de chambre très propre. Tél. 373-2103 ou le soir Tél. 373-1985, Valleyfield.
(xno)

MAISON mobile (roulotte) 1966, Windsor, 60' x 10', entièrement meublée. Pour information, s'adresser le jour tél. 373-0380 et le soir tél. 373-7758, Valleyfield.
(xno)

REMBOURRAGES

FAITES REPARER vos meubles à moitié prix d'un neuf: chesterfields, chaises, sets de cuisine, etc. Appelez Jean-Marie Godmer, tél. 373-3424. 58, St-Laurent, Valleyfield.
(xno)

ATTENTION

JE PRENDRAIS travail de dactylographie à domicile; travaux académiques thèses ou autres. Pour informations, après 5 hres Signalez 371-1758.
(xno)

Faites travailler vos épargnes, petites ou grosses, en leur faisant rapporter le plus possible. J. A. Raphael Saint-Maurice (avec la firme GIS Associés Ltée), 170, rue St-Charles, Valleyfield, 373-3350.

LOGIS A LOUER

LOGIS à louer, 4 pièces, chauffées, dans un bas, situé à 39 St-Théodore. S'adresser à 45 St-Théodore ou signalez 373-1782.
(xno)

APPARTEMENT à louer, 3 pièces, meublées, chauffées, libre le 1er novembre située à 61 A Du Marché. Signalez 373-7530.
(5, 12)

LOGIS à louer, 5 appartements, dans un bas, situé à 47 rue Lanctôt. S'adresser à 150, rue Jacques Cartier, tél. 373-3463.
(xno)

LOGIS moderne, neuf, 5 pièces, chauffage central, situé rue Trudeau. Ouvert aux visiteurs. Signalez 373-3396.
(xno)

UN LOGEMENT situé à 19, rue Ste-Hélène, chauffé, garage, cave, cour, entrée 220 volts, réservoir à eau chaude et chambre froide. Prête vers le début d'octobre. S'adresser à 19, Ste-Hélène, le soir tél. 373-1592.
(xno)

A LOUER OU A VENDRE

MAISON NEUVE à louer ou à vendre, 5 appartements, située sur la rue Vallée dans le quartier Maisonneuve. Entrée 220, réservoir à eau chaude, système de chauffage. S'adresser aux IMMEUBLES LOYAL Ltée, 2003, Blvd Ste-Marie, tél. bureau: 373-4388, résidence: 371-1403, Valleyfield.
(xno)

MAISONS A VENDRE

BUNGALOW à vendre, 4 chambres à coucher, situé rue Salaberry, dans un nouveau quartier. Prix $16,000.; comptant à discuter. Pour informations, appeler 373-5877, Valleyfield.
(xno)

MAISON A VENDRE, 2 logis avec garage. 220. Prix raisonnable. Signalez 371-0980.
(xno)

ON DEMANDE

DAME OU JEUNE FILLE pour prendre soin d'enfants cinq jours par semaine, du lundi ou vendredi. S'adresser à Léonard Leblanc, Ste-Agrès, tél. 264-2119.

SERVANTE demandée, sachant faire cuisine, et ouvrage général. 2 enfants d'âge scolaire, signalez 373-2231.
(xno)

ACHETERAIS, tôle usagée, une charrue 3 oreilles, pour tracteur 3 points. Signalez 373-1219.
(xno)

ON DEMANDE des billots de carya (noyer blanc) bout de tête seulement. S'adresser à St-Régis Lacrosse Co. Hogensburg, N.Y. Tél. Fort Covington, U.S.A. 358-2706.
(xno)

LA VENTE A TEMPS PARTIEL rapporte beaucoup. Gagnez $100. ou plus par semaine. Les candidats doivent avoir une bonne apparence, être mariés, bilingues, avoir une auto et le téléphone. Les intéressés peuvent écrire à l'adresse suivante: VENTES DIRECTES TANGIBLES" à temps partiel Casier postal 8, Valleyfield, Qué.
(19, 26)

TERRAINS à VENDRE

TERRAIN à vendre, situé rue Montcalm. 50 x 90. Signalez 373-3119 ou 373-2222.
(19, 26)

TERRAIN à vendre, 50 x 100, situé rue Molson, prix d'aubaine. Signalez 373-7944.
(5, 12, 19, 26)

11 TERRAINS à vendre, situés coin Taillefer, St-Thomas et rue Jeanne D'Arc. S'adresser à 49 rue du Marché ou à 373-5941.
XNO

TERRAIN situés dans Valleyfield, conditions très faciles, peu de comptant: $10.00 par mois intérêt compris. S'adresser auà IMMEUBLES LOYAL LTEE, 2003, Blvd Ste-Marie tél. bureau: 373-4388, résidence: 371-1403, Valleyfield.
(XNO)

REPARATIONS DE TOUS GENRES

REPARATION d'accessoires électriques de tous genres, spécialité poêle à domicile. Sadresser à Eugène Lapointe, 519 Blvd du Hâvre. Tél. 373-5927, Valleyfield.
(xno)

PENSION

UN CHEZ SOI loin de chez soi, style de campagne, pour personnes à leur retraite; couples bienvenus. Chambre personnelle, plus service d'autobus à la porte pour Valleyfield et Montréal. Beau site, prix raisonnable. Tél. 264-5947, Hâtez-vous, nous avons encore de la place pour 4 personnes.

AVIS

AVEZ-VOUS UNE MAISON ou un COMMERCE à vendre? Pour de bons résultats, voyez les IMMEUBLES LOYAL Ltée, 2003, Blvd Ste-Marie, tél. bu-1403, Valleyfield. (xno)

AUTOS A VENDRE

CHEVROLET 1960, très propre, pour cause de mortalité. Signalez 373-5382.
(19, 26)

STATION-WAGON Envoy 1962, en très bonne condition. Prix $600. Paiement à discuter. Signaler 373-7272, Valleyfield.

OLDSMOBILE 1967 disponible maintenant: 4 portes, toit rigide, bleu foncé, en parfaite condition. Bas millage et balance de garantie d'une auto neuve. Servo-freins, servo-direction, fenêtres à bouton-pressoir; aussi radio, pneus à flancs blancs, lumières pour virages, haut-parleur à l'arrière, autres extras. Termes à discuter; accepterais échange si désiré. S'adresser à M. Howden, Le Gleaner, Huntingdon, ou tél. 264-5365 le jour, 264-5820 le soir.

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE à louer pour fille ou femme âgée seulement, située dans le centre de la ville. S'adresser tél. 371-1311, Valleyfield.
(19, 26, 2)

CHAMBRE à louer pour dame âgée. $50. par mois. Pour information, tél. avant six heures 373-8268 et après six heures 371-2193.
(xno)

CHAMBRE à louer, pension si désirée, située dans le centre de la ville. Signalez 373-8268 et après six heures, tél. 371-2193.
(xno)

CHAMBRES à louer, modernes, avec poêle et frigidaire, genre "Bachelor" entrée privée, situées à 37 Gault, tél. 373-8497.
(xno)

GARDIENNE D'ENFANTS

GARDERAIS enfant le soir. Uniquement à Valleyfield. Signalez 373-2804.
(12)

GARDERAIS enfant, à la semaine, bonnes références, de 2 à 6 ans, pas de préférence garçons ou fille. Signalez 264-2640, Huntingdon.
(5, 12)

GARDERAIS chez moi enfant naissant jusqu'à 2 ans, du dimanche soir au vendredi soir. Bonnes références, bon soin. Maternelle, aussi assurance au cas d'accident. Signalez 371-1828.
(5, 12, 19, 26)

GARDERAIS BEBE durant le jour, 5 jours par semaine. Signalez 373-2018.
(xno)

ATTENTION REPARATIONS

Il existe un seul endroit où vous pouvez faire réparer vos accessoires électriques tout en obtenant une garantie de 30 jours. C'est chez Grenier Electric, qu'il s'agisse de grille-pains, fers à repasser à vapeur, laveuses automatiques, balayeuses, refilage de moteur, skill-saws, "drills" électriques, malaxeurs électriques, poêles électriques, tout — tout — tout. 30 jours de garantie sur toute réparation. Signaler 373-6520, Grenier Electric. Nous allons chercher les articles et nous faisons la livraison gratuitement. S'adresser: R.R. No. 1 Grande-Ile, Valleyfield.
(xno)

POUR REGLER VOS PROBLEMES AVEC L'IMPOT SUR LE REVENU

VOYEZ **ROBERT SAUVE B.A.**

Membre de la Société internationale des comptables inc.

57, RUE NICHOLSON TEL. 373-1281 VALLEYFIELD

OUVERT TOUS LES JOURS ET TOUS LES SOIRS

AVIS

Province de Québec, District de Beauharnois, Dans la Cour Supérieure No. 10,456. Dame NICOLE MOQUIN, serveuse, domiciliée et résidant à 308-A, Boulevard du Hâvre, Salaberry de Valleyfield, district de Beauharnois, demandeur, vs JEAN PIERRE METHOT, chauffeur de taxi, anciennement domicilié à 280-A, rue Danis, Salaberry de Valleyfield et maintenant de lieu inconnu, défendeur.

..Il est ordonné au défendeur JEAN PIERRE METHOT, est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Salaberry de Valleyfield, ce dix-septième jour d'Octobre 1967.

J. LUCIEN PRIMEAU
Prot. Adjoint

NOTICE

Province of Quebec, District of Beauharnois, in the Superior Court No 10456. Dame NICOLE MOQUIN, waitress, domiciled and resident at 308-A, du Hâvre Boulevard, plaintiff, vs JEAN PIERRE METHOT, taxi driver, formerly domiciled at 280-A, Danis Street, Salaberry de Valleyfield and now from unknown place, defendant.

The defendant, JEAN PIERRE METHOT, is hereby called upon to appear within a delay of thirty days following the last publication. A copy of the summons and declaration has been left for him at the office of the Court.

Salaberry de Valleyfield, this seventeenth day of October 1967.

J. LUCIEN PRIMEAU
Prot. Adjoint.
(19, 26)

NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

BEAUHARNOIS
De Terris
District of Beauharnois
Superior Court, No. 10229.

J. O. CLERMONT LTEE, a corporation duly constituted, in pursuance with the laws of the Province of Quebec, and having its head office and principal place of business in Valleyfield, district of Beauharnois, plaintiff, against GEORGES PACKWOOD, living in St. Timothée, district of Beauharnois, defendant, has obtained before our Superior Court, in our district of Beauharnois, jugdement declaring the following immoveable, to wit:

.."A certain immoveable situated in St. Timothée and known as being number fifty-four of the subdivision of lot number one hundred and sixty-six (166-54) of the official cadaster for the parish of St. Timothée, the said immoveable measuring fifty feet in width by the depth of the lot of land.

As the whole now subsists with all the servitudes active and passive, apparent or unapparent attached to the said immoveable, and with the building thereon erected."

To be sold at the registration office of Beauharnois division, in Beauharnois, WEDNESDAY, the EIGHTH day of NOVEMBER, 1967, at TEN o'clock in the forenoon.

ERNEST LEBLANC
Sheriff.

Sheriff's Office,
Salaberry de Valleyfield,
September 27, 1967. 21510

Nouvelle tentative

Une nouvelle tentative en vue du regroupement municipal a été amorcée lundi soir à St-Timothée. Le Conseil du Village a adopté une résolution demandant à la Paroisse de procéder à une étude sur le regroupement. La résolution suggère aussi que l'étude soit faite par des techniciens du Ministère des Affaires Municipales. La Paroisse, sitôt qu'elle aura pris connaissance de la résolution, fera certainement connaitre ses vues. Ce que l'on attend impatiemment.

Les travaux débutent à St-Louis

La construction du bureau de poste de St-Louis de Gonzague débutera d'ici quelques jours. C'est ce que nous apprenait mardi le député fédéral de Beauharnois-Salaberry M. Gérald Laniel. Celui-ci, précisant que le projet était de l'ordre de quelque $25,000 a affirmé que la firme Duranceau et Fils avait obtenu le contrat de construction. Les travaux seront terminés en avril 1968.

Ciné-Club Collégial
(Séminaire de Valleyfield)
présente
MARDI et MERCREDI — 24, 25 OCT.
à 7.30 heures
"La Femme des Dunes"
réalisé par Hiroshi Teshigahara
Un film japonais de 1964 (120 minutes)
BIENVENUE A TOUS ADMISSION: 25c

Homme actif et honnête

Partez en affaires sans trop risquer. Magasin d'aubaines. Nous vous fournissons gratuitement plusieurs meubles ainsi que les marchandises sur approbation. Vous pouvez vendre meilleur marché que n'importe qui. Local situé à Valleyfield, loyer raisonnable conditions faciles. Bonnes références nécessaires. Ecrire à filière 500, La Gazette de Valleyfield, C.P. 8, Valleyfield, Qué.

VENTE DE DEBARRAS
En l'église Presbytérienne
Valleyfield
JEUDI, LE 2 NOVEMBRE 1967
de 7 heures à 8 heures

NOUS LIVRONS LE
DIMANCHE
COMME SUR SEMAINE
371-1101
Nous donnons les timbres 'GOLD STAR'
PHARMACIE LEMAY
60, CHAMPLAIN VALLEYFIELD

LECONS DE PIANO
16, MADEN VALLEYFIELD
ADRESSEZ-VOUS A
LISE SAUVE - HAWORTH
Diplômée de l'Ecole Supérieure
de Musique Vincent D'Indy
TEL. 373-4830

COMMISSION SCOLAIRE DE
SALABERRY DE VALLEYFIELD

APPEL D'OFFRES

La Commission Scolaire de Salaberry de Valleyfield recevra des soumissions publiques pour l'ameublement scolaire de la future école ELIZABETH MONETTE comprenant 16 locaux de classes régulières. Ces soumissions seront reçues jusqu'à 5.00 heures, le 2 novembre 1967, au bureau du Secrétariat, 24, rue Bergevin, Salaberry de Valleyfield.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers de charge à partir du 20 octobre 1967, en s'adressant au bureau du responsable des achats Monsieur Jean-Paul Leblanc, 24 rue Bergevin, téléphone région 514-371-2001.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le formulaire préparé à cette fin par la commission scolaire auquel il joindra un chèque de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres qui seront ouvertes lors de l'assemblée de la Commission Scolaire qui aura lieu à 8.30 heures p.m. le 2 novembre 1967, au sous-sol de la Caisse Populaire Ste-Cécile, Salaberry de Valleyfield.

Le 16 octobre 1967.

ROBERT DIONNE,
secrétaire-trésorier.

IMMEUBLES KAYBEC REALTIES INC.

INUTILE DE CHERCHER . . . LE MEILLEUR ENDROIT POUR . . .

LOUER - VENDRE - ACHETER

Commerces • Fermes • Propriétés • Terrains, Etc.

OUVERT le jour et le soir

57, rue Nicholson Valleyfield Tél. 373-1316

ROBERT SAUVE, Président-Courtier

NETTOYAGE DE TAPIS

SERVICE de nettoyage de tapis à domicile, estimation gratuite. Pour de plus amples détails, signaler 373-9988, Valleyfield.

(xno)

ENTREPOT A LOUER

ENTREPOT à louer, 2 étages, 30 x 60 pi. car. A l'arrière du 106 Grande-Ile. Signalez 373-6642.

(xno)

CHAISES DE CUISINE

Nos experts rendront vos vieilles chaises de cuisine comme neuves. Estimé gratuit

Les Experts Rembourreurs Enrg

58 St-Laurent
Tel. 373-3424
Valleyfield

CHEZ ROLLAND

Salon de l'homme elegant
Rolland Rufiange, prop

EPARGNEZ
$20 $30 $40
Sur habit tout fait ou sur mesure
Magasin au sous-sol de MAISON PRIVEE
Peu de fraisd'administration
200 ISABELLA - 373-5824

MEUBLES

neufs et usagés

Nous achetons et vendons tout pour la maison: meubles, accessoires électriques, vaisselle.

373-6766
373-7487
253 JACQUES-CARTIER
Valleyfield, Qué.

Soudeuses Electriques

180A - 220V

LOCATION

$15.00

PAR MOIS

J. H. Sauvé & Fils Inc.

238, St-Laurent
Valleyfield

La Gazette

373-7272

PIERRE QUENNEVILLE

COMPTABLE AGREE
B.A., L.S.C., C.A.

69, DU MARCHE 373-9993 VALLEYFIELD

REPRESENTANTS DES VENTES

Nous recherchons un homme d'âge moyen pour la vente de purificateur d'air dans Valleyfield et les environs.

Expérience pas nécessaire mais nous demandons une bonne personnalité. Cours complet donné aux débutants.

S'adresser à:

ULTRA AIR INC. (Valleyfield)
Tél. 371-1212

APPARTEMENTS A LOUER

Appartements à louer dans l'Edifice Gosselin, 101, rue Alexandre, Valleyfield: — 2 et 3 appartements, genre Bachelor, meublés, chauffés, taxes incluses, service de concierge. S'adresser au concierge

68, COUSINEAU — VALLEYFIELD

Tél. 371-0870 ou 373-2763

AVIS

Prenez avis que le 30 octobre 1967, à 8.00 heures p.m., heure avancée de l'est, au lieu ordinaire des sessions, 87, rue Ste-Cécile, Sal. de Valleyfield, Messieurs les Commissaires examineront les rôles d'évaluation en vigueur dans les municipalités de la Cité de Salaberry de Valleyfield, Paroisse Ste-Cécile de Valleyfield, Paroisse St-Timothée (section de Nitro), Paroisse Grande Ile, en vue d'égaliser lesdits rôles d'évaluation pour fins scolaires, sont conformément avec les dispositions de l'article 373 du code scolaire.

Salaberry de Valleyfield,

Ce 11 octobre 1967.

ROBERT DIONNE,

Secrétaire-trésorier.

SPECIAUX de la SEMAINE

- Préfini 4 x 7 — $3.50 la feuille
- Préfini 4 x 8 — $3.95 la feuille
- 3/8, 4 x 8 plywood shaeting $3.15 la feuille
- ½, 4 x 8 plywood sheating, $4.50 la feuille
- 2 x8 et 2 x 10 $115. le mille pieds
- Panneau "Fibreglas" ondulé, en couleurs 40c le pi. c.
- Second: panneau masonite émaillé, patron, 4 x 4 po. $10.75 la feuille
- Second: Panneau masonite émaillé, patron mosaique $11.75 la feuille

j. o. clermont ltée
5, Clermont
373-2860 valleyfield, qué.

AU

57, NICHOLSON

VOUS TROUVEREZ

Robert Sauvé, PRÉSIDENT-COURTIER

Immeubles KAYBEC *Realties* INC.

TÉL: 373-1316
57, RUE NICHOLSON ST.,
VALLEYFIELD, QUÉ.

COMPTABILITÉ CONSULTATIONS AGENT D'AFFAIRES
IMPÔT SUR LE REVENU TENUE DE LIVRES
ÉVALUATION CONSEILLER EN ADMINISTRATION
ORGANISATION COMMERCIALE

Robert Sauvé B.A.

BUREAU: 373-1281 • *57, rue Nicholson*
Valleyfield, Québec

ÉTUDES COMMERCIALES SUPÉRIEURES
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DES COMPTABLES INC.

TÉL: 373-1281

robert sauvé

FINANCE CO.

57, RUE NICHOLSON, VALLEYFIELD, P.Q.

ROBERT SAUVÉ, B.A., PROP. TEL: 371-0624

AGENCE DE VOYAGE
robert sauvé

57 NICHOLSON, VALLEYFIELD, QUÉ.

TÉL: 373-1280

SAUVE & FRERES

assurances INC.
INSURANCE INC.

57, RUE NICHOLSON,
VALLEYFIELD, P.Q.

TÉL: 373-1316

LES INVESTISSEMENTS
VAL-BEC INC.
INVESTMENTS

ROBERT SAUVÉ, PRÉS. 57 NICHOLSON
VALLEYFIELD, P.Q.

La fédération...

(Suite de la page 3)

quête de son identité. Nous parlons toujours de l'homme qui, en 1962, a gagné au Parti libéral la faveur du public; il est celui qui a inculqué une certaine philosophie au Parti, une orientation sans équivoque.

Si nous nous permettons de souligner la valeur de l'homme, c'est que pour nous, son honnêteté intellectuelle est incontestable. Il ne nous est pas permis de préjuger des gestes futurs de Monsieur Lévesque mais son passé politique devrait nous rassurer. Monsieur Lévesque est une réalité vivante de l'homme actif engagé qui a fait vraiment de l'éducation politique au Québec. Pour nous, il est un de ceux, et non des moindres, à avoir concrétisé les MAITRES CHEZ-NOUS; il est l'un des rares hommes politiques de nos deux partis politiques traditionnels à prendre une position non équivoque et qui n'en a pas fait un marchandage politique, qui n'a pas tenu compte d'une rentabilité électorale quelconque pour lui et son parti. Son option, qu'elle soit radicale, qu'elle fasse peur, il a droit de penser que c'est la solution idéale pour le Québec. Il a le droit de le dire comme tous ceux qui préconisent toute autre solution. Nous avons aussi le droit de nous demander ce que René Lévesque a fait pour subir les foudres de certains hommes politiques.

Messieurs du Parti libéral, vous nous donnez le plus mauvais exemple d'une organisation dite démocratique, nous qui attendons et espérons de vous des actes d'hommes convaincus et conséquents. Si, pour nous, les membres de l'Exécutif de la Fédération, lors de notre première année de nos programmes sur la Politique, vous laissez planer le doute sur la valeur et le sérieux de notre système démocratique notre mot d'ordre de l'année POLITIQUE = CONNAISSANCE — CONSCIENCE — ENGAGEMENT perd tout son sens à nos yeux et à ceux de nos membres. C'est dans cette optique que nous condamnons les tergiversations d'un congrès qui ne respecte pas le processus démocratique.

UNION CARBIDE

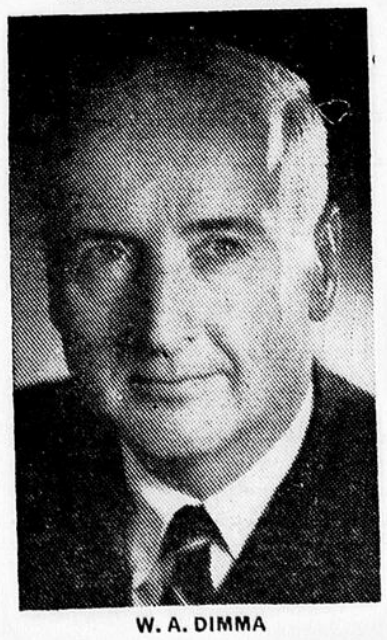

W. A. DIMMA

M. William A. Dimma vient d'être nommé vice-président administrateur de Union Carbide Limited, à la suite d'un communiqué de M. J. S. Dewar, président de la Compagnie. Né à Montréal, M. Dimma est au service de Union Carbide depuis 1948. Il avait été nommé vice-président de la Compagnie en mars 1966.

CHEZ PRISUNIC

VOUS EPARGNEZ SUR CHAQUE ITEM

GRANDE VARIETE
DE LA QUALITE
LA MEILLEURE VALEUR

Utilisez notre plan facile
MISE DE COTE

$ PARTICIPEZ $
A LA COURSE AU
TRESOR
- C'EST GRATIS
- VOUS POUVEZ GAGNER DE $1.00 à $50.00
- PAS DE PERDANT

TOUT LE MONDE GAGNE $ $

DES MILLIERS DE GENS
VENANT DE TOUS LES COINS DES
COMTES ENVIRONNANTS
SONT VENUS MAGASINER

Chez PRISUNIC
EPARGNEZ SUR CHAQUE ITEM
39 GRANDE-ILE, VALLEYFIELD

POURQUOI PAS VOUS!

VOUS POUVEZ CHOISIR PARMI UN TRES VASTE CHOIX
des PLUS RECENTS MODELES de vêtements
pour DAMES - HOMMES - ENFANTS

COSTUMES
POUR DAMES
Valeur rég. jusqu'à $25.00
$9.97 à $12.97

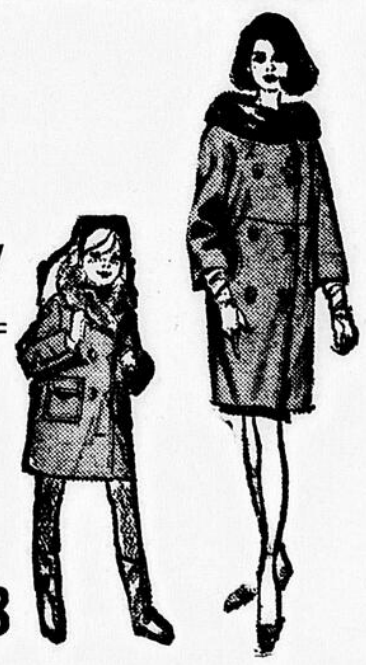

MANTEAUX
POUR DAMES
Valeur rég. jusqu'à $69.95
$27.88 à $48.88

MANTEAUX
POUR ENFANTS
Valeur rég. $25.00 à $39.00
$18.75 à $24.88

VESTON de SKI
Doublure en peluche haute qualité
Garçon 8 à 16 $6.88
Hommes S-M-L-XL $8.88

AU SOUS-SOL DES AUBAINES

JUPES pour filles et dames EN LAINAGE 99c

Maintenant arrivés 1000 lbs. de sous-vêtements pour hommes — dames et enfants "IRREGULIERS" ½ PRIX

COLLANTS "LEOTARD" Grandeur 3 à 14
Rég. jusqu'à $1.99
99c seulement

39, GRANDE-ILE VALLEYFIELD

Chez PRISUNIC
Visitez Notre Sous-Sol des AUBAINES
39 GRANDE-ILE, VALLEYFIELD

la GAZETTE VALLEYFIELD BEAUHARNOIS
VALLEYFIELD — BEAUHARNOIS
JEUDI, LE 19 OCTOBRE 1967

Chez PRISUNIC
EPARGNEZ SUR CHAQUE ITEM
39 GRANDE-ILE, VALLEYFIELD

L'EQUIPE P.P. CHARETTE S'ECHAPPE DU PELOTON

Les activités de la ligue amicale O'Keefe vont bon train cette année. Depuis cinq semaines, les douze équipes se font une chaude lutte et plus de la moitié parlent déjà de championnat. L'amitié et la joie règnent parmi les joueurs, grâce à une direction dynamique et très sportive. Président: Marcel Beaumier; trésorier: Marcel Pelletier; secrétaire: Honoré Poulin; Publiciste: Jacques Brunet. Ils sont secondés par 12 capitaines d'équipes qui ont su choisir leurs joueurs pour maintenir un équilibre parfait de bonne entente sportive et d'assiduité. Je profite de l'occasion pour remercier en leurs noms: M. Jacques Sauvé de la Brasserie O'Keefe Ltée. et son représentant M. Roland Massicotte pour leur appui généreux. Ils permettent à plusieurs pères et mères de famille de s'évader pour quelques heures des routines quotidiennes, de s'amuser pleinement et sainement à ce sport si populaire de nos jours. Voici le résultat de la semaine du 9 octobre: L'équipe de Pierre Paul Charette continue de faire la pluie et le beau temps dans la ligue, cette fois contre l'équipe de Marcel Pelletier en les écrasant 4 à 0 avec un magistral triple d'équipe de 2619 contre 2369 pour les perdants. Seule l'équipe de Fernand Bernard à pû jusqu'ici rivaliser avec cette équipe en divisant 2 à 2 le 2 octobre dernier. Dans les autres matchs, l'équipe de Léonide Allard, qui promet, a vaincu celle de René Daoust: 4 à 0. Quatre autres équipes ont gagné 3 à 1, ce sont celles de Yvan McSween sur Laval Beaulieu, Jean Marie Chrétien sur Paul Emile Asselin, et Honoré Paulin sur Pierre Haché. Se sont distingués chez les hommes: Paul Proulx avec un simple de 196 et un triple de 503; Marcil Pelletier avec un triple de 480; Paul Charette 448, Denis Desgroseilliers 445, Jean-Guy Leduc triple de 442.

Chez les femmes, seules Hugette Tessier avec un simple de 161 et Diane Laniel avec un triple de 411 se sont vraiment distinguées. Après cinq semaines d'activités le classement est le suivant:

	Points
Pierre-Paul Charette	18
Jean Marie Chrétien	14
André Moreau	13
Léonide Allard	11
Fernand Bernard	10
Pierre Haché	10
Yvan McSween	10
Honoré Paulin	8
Laval Beaulieu	8
Marcel Pelletier	8
René Daoust,	5
Paul-Emile Asselin	5

PAR JACQUES BRUNET, C.V.G.A.

OUVERTURE DE LA RECESSION

Lundi soir dernier à l'Aréna de Valleyfield avait lieu l'inauguration officielle d'une nouvelle saison de la Ligue de Hockey Récession Inc. de Valleyfield dont la devise est; "S'amuser tout en faisant la charité". Nous remarquons de gauche à droite: Tod Campeau, des Pions; Babe Théorêt, arbitre; Jean-Louis Brault, ex-président de la Ligue; Yvan Bergevin; Louis Lalonde, mettant la rondelle au jeu; Jean-Marc Bougie et Bob Mudie tous membres des 5 Grands; Paul Poirier, arbitre et Maurice Villeneuve des Tours. Les joutes cette saison seront disputées tous les lundi soirs de 8 hres à 11 hres p.m. (Photo Peter Rozon Photo)

Sacs de sable

N'oubliez pas cette semaine le tournoi individuel mixte de la ligue de sacs de sable de la paroisse du St-Esprit.

Bienvenue à tous les 21 et 22 octobre 1967 au sous-sol de l'église du St-Esprit, 99 rue Salaberry, Valleyfield, le samedi le 21 à compter de 1 heure jusqu'à 5 heures de l'après-midi et dimanche de 1 heure à 4½ heures de l'après-midi le 22.

Il y aura à cette occasion, des prix de présence, un tirage et pour les gagnants il y aura des prix en argent et en cadeaux.

Pour tout renseignement, communiquez avec Mme Margot Lahaie au téléphone: 373-8091.

Bridge annuel du Club de curling féminin

Le club féminin de curling de Valleyfield tiendra son bridge annuel pour marquer l'ouverture de la saison. Il aura lieu au Club Moco, rue Maden, amrdi, le 24 octobre à 1:30 p.m.

Bien que nommé bridge, tout autre jeu de cartes peut être joué par quatre dames. Toutes sont bienvenues; invitez vos amies à former une table. Le prix d'admission sera de 75 sous par personne. Il y aura prix de présence en plus des prix de table. N'oubliez pas d'apporter-vos cartes.

Ligue industrielle

Ouverture Ligue Industrielle à l'aréna mardi le 17 octobre 1967, à 8 hres P.M. avait lieu la 1ère joute de la ligue Industrielle.

Good Year	VS	McArthur
4		3

Buts

Good Year: — 1 chacun, R. Lécuyer, G. Sauvé, R. Gaucher, A. Latour, But gagnant

McArthur: — 1 chacun, A. Laitre, D. Mercier, Quenneville.

E. Egan 2 assistances

Mardi le 17 octobre, 2e joute à 9:30 P.M.

Seven Up	VS	Bazar
5		4

Seven Up: — 2 Warren Haworth, 2 Yvon Leduc, 1 Yvon Gigoux.

Bazar: — 1 chacun, R. Latour, J. L. Beloin, G. Pilon, A. Winter.

G. Pilon, 2 assisances.

Ouverture de la ligue industrielle

La ligue de hockey industrielle de Salaberry-de-Valleyfield, présidée par M. "Bob" Cousineau, débutait ses activités mardi soir à l'aréna locale. M. Jacques Viau a procédé à la première mise-au-jeu de la saison, alors que le Goodyear affrontait McArthur Chemicals. La seconde joute a mis aux prises le Bazar et le Seven-Up. Une collaboration étroite du pubiciste nous permettra de vous fournir chaque semaine les résultats des joutes disputées, ce à compter de la semaine prochaine.

DEMENAGE A
6 JACQUES-CARTIER
F. BORGIA CADIEUX
Tailleur
30 ANS D'EXPERIENCE
Habits à louer pour mariage
6, JACQUES-CARTIER
Valleyfield

anglais
espagnol
cours
de conversation
Bénéficiez de nos 90 années d'expérience et de recherches
Devenez parfait bilingue, trilingue . . .
Entière garantie chez Berlitz.
Leçons particulières — Cours collectifs
Jour — Soir
Prenez rendez-vous pour une leçon d'essai gratuite
École Berlitz
Langues vivantes
75, Blvd St-Jean Baptiste
Chateauguay — Tél. 692-9191
119 rue Champlain
Valleyfield — Tél. 371-3010

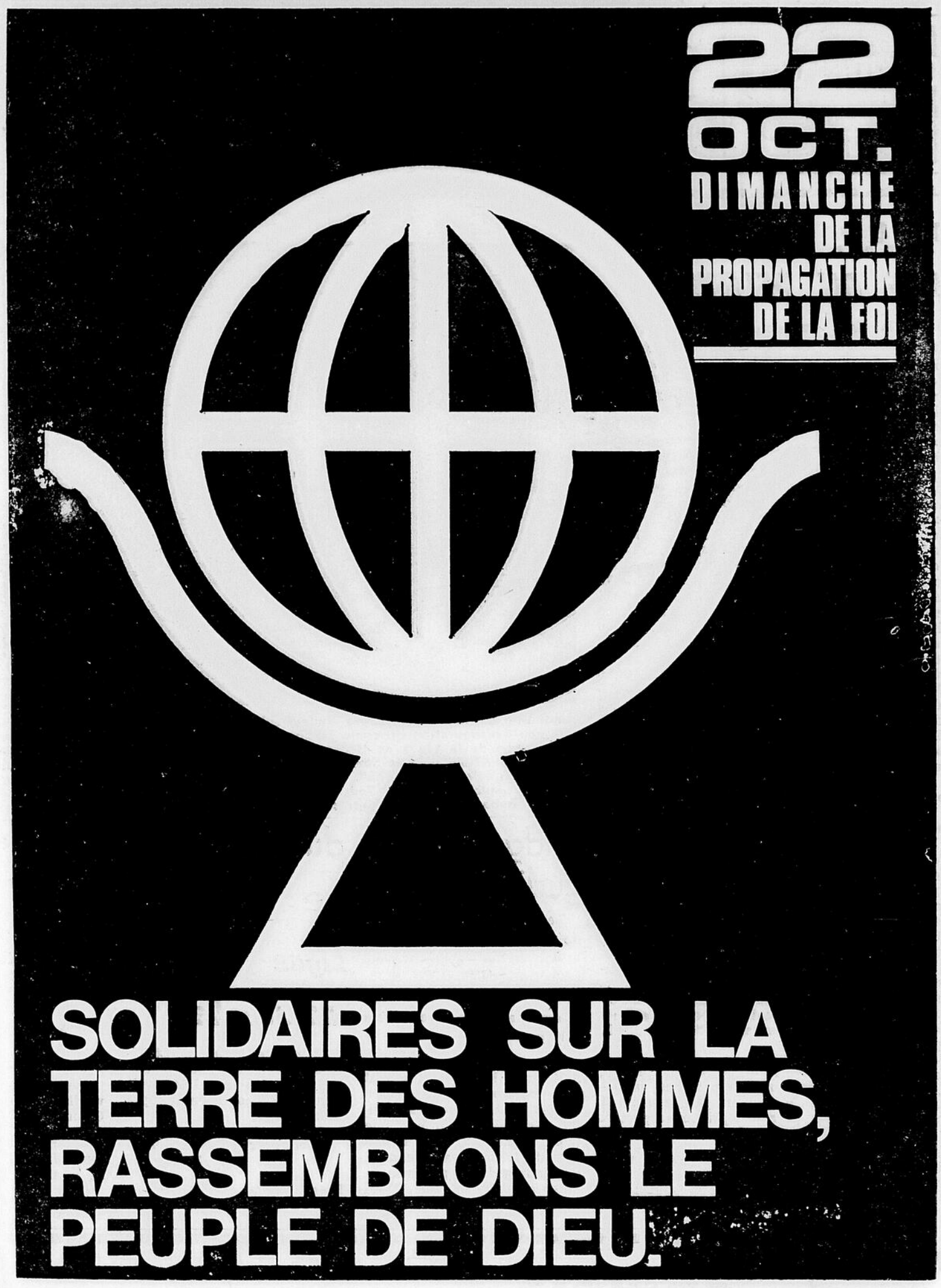

j. o. clermont ltée

39, RUE NAPOLEON

valleyfield, qué.

Tél. 373-2860

DANDURAND & FRERE

Rémi Hallé, Prop.

BOIS — MATERIAUX DE CONSTRUCTION

178, Jacques-Cartier — Tél. 373-4721

Valleyfield

A. MIRON & FRERE INC.

BOIS — MATERIAUX DE CONSTRUCTION

135, Du Marché — Tél. 373-8015

Valleyfield

A. BOUGIE & FILS LTEE

MENUISERIE — PORTES et CHASSIS

FENETRES PANORAMIQUES

86, rue Bissonnette — Tél. 373-2955

Valleyfield

J.-S. GOSSELIN LTEE

BOIS — MATERIAUX DE CONSTRUCTION

118, Ellen — Tél. 373-1107

Valleyfield

Les Etoiles de Valleyfield s'avèrent une forte équipe

Une nouvelle saison de ballon sur glace de la ligue nationale débutera dimanche soir, le 22 octobre prochain, au Centre Paul Sauvé de Montréal à compter de sept heures. Le circuit Claude Genest comprendra cette année huit équipes qui sont les suivantes: Chateauguay, Ville de Laval, Jets de Montréal, Lachine, As de St-Grégoire, Ville Javques-Cartier, Montréal Nord ainsi que l'équipe favorite pour tout remporter, Les Etoiles de Valleyfield. C'est avec plaisir que nous vous présentons cette semaine, l'alignement officiel des Etoiles. Dans les filets, on retrouve Ronald Hébert; malgré sa petite taille, il est un gardien de buts très agile et nul doute que la brigade défensive formée des Paul Poirier, Rolland Goudreau, Pierre Beaudoin et de Bill Olmstead fera du Valleyfield, une équipe gagnante et puissante. La première ligne d'attaque sera formée du centre Maurice Leduc, de l'ailier droit Jean-Yves Major et de l'ailier gauche, Roger Joannette, surnommé "Le Petit Vieux" par ses coéquipiers. Il est également le capitaine de l'équipe. La deuxième ligne est formée du Centre Réal Rochefort, de l'ailier gauche Jean-Marie Rochefort, surnommé l'Athlète par ses compagnons de travail et appelé le "John O. Ferguson" du Valleyfield. L'ailier droit de cette ligne est Florian "Boomer" Campeau. La troisième ligne sera formée de l'ailier droit Jacques Charron, du centre Richard Joannette et nous aurons un ailier droit qui rejoindra l'équipe très bientôt car nous complèterons un échange sous peu. Nous ne pouvons nommer son nom pour l'instant car la transaction risquerait de ne pas être complétée. Nul doute que la formation de cette année sera puissante et que nos représentants nous feront honneur. Ils joueront du bon ballon sur glace, non seulement durant la saison régulière mais également lors des importants tournois qui seront disputés dans les différentes villes du Québec. Tous les mercredi soirs à l'aréna locale, il y aura présentation de joutes, hors-concours contre les équipes de la ligue nationale. Le prix d'admission ne sera que de cinquante sous et vous aurez l'occasion de voir à l'oeuvre les mêmes équipes qui évoluent à Montréal dans votre ville. Malgré que notre arena n'est pas un cadeau pour les spectateurs, nous espérons que vous vous ferez un devoir de venir encourager nos joueurs à la Victoire. L'instructeur de l'équipe, Louis Beaudoin, me confiait que l'entrainement avait porté des fruits immenses à date et que ses hommes sont prêts pour la première rencontre dimanche soir au Centre Paul Sauvé. Au moment où ces lignes sont écrites, nous ne savons pas à quelle heure, les étoiles joueront: il est important de noter ceci cependant: "Les huit équipes évoluent le même soir entre sept heures et onze heures". Cela vous donnera sans aucun doute la chance d'évaluer les talents des autres équipes et de comparer avec les Etoiles de Valleyfield. Nous vous invitons donc dimanche soir à l'ouverture et également aux joutes d'exhibition du mercredi soir. Nous avons besoin de votre encouragement.

LOUIS BEAUDOIN
Instructeur

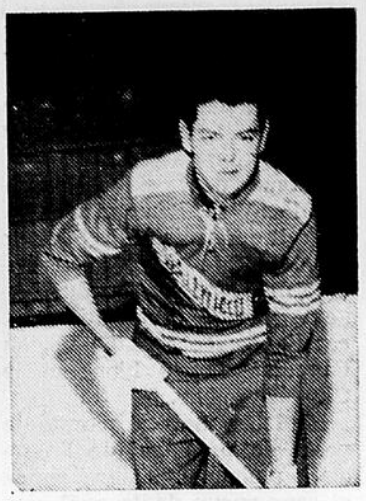

RICHARD JOANETTE
Ailier Droit

J.-MARIE ROCHEFORT
Centre

REAL ROCHEFORT
Ailier Droit

Règlements du ballon sur glace

Le jeu de ballon sur glace se joue suivant les mêmes règles de jeu que celles du hockey avec les changements suivants.

Tous les responsables des équipes de la ligue Nationale de ballon sur glace ont accepté et approuvé l'emploi du Balai Claude Cenest Inc. ainsi que celui du Balai Ligue Nationale.

1 — Pour faire partie de la Ligue Nationale de ballon sur glace, chaque équipe doit fournir un dépôt de $200.00 en argent qui sert de franchise et qui lui sera remis à la fin de la saison. Cette franchise est valide aussi longtemps que l'équipe fera partie de la ligue. (Pour la classe "B" la franchise est de $50.00 avec les mêmes conditions ci-haut mentionnées).

2 — Une équipe qui se verrait dans l'obligation de quitter la ligue, perdra par le fait même son dépôt et tous les avantages s'y rattachant. Il en sera de même si elle se voit expulsée pour mauvaise conduite ou atteinte au bon renom de la ligue.

3 — Chaque équipe devra payer la somme de vingt-cinq ($25.00) par partie, ce montant servira à défrayer le coût de l'administration de la ligue. Seul le président et le secrétaire-trésorier sont autorisés à percevoir ces montans, à moins de décision contraire de la direction de la ligue.

4 — Toutes les équipes qui feront partie des ligues prendront part aux éliminatoires de fin de saison. Les parties éliminatoires avec 8 équipes seront cédulées comme suit: 1ère visite: 5ième; 2ième visite: 6ième; 3ième visite: 7ième; 4ième visite: 8ième. (Pour les ligues de 6 équipes, les éliminatoires seront cédulées de la façon suivante: 1ère visite: 4ième; 2ième visite: 5ième; 3ième visite: 6ième). (Pour les parties de la classe B semi-finale et finale un deux dans trois).

5 — S'il y a égalité à la fin de la cédule régulière, les positions du classement seront déterminées de la façon suivante: le plus de victoires, moins de défaites, le plus grand nombre de buts produits ou contre.

6 — Après consultation de son exécutif, avec le Commissaire du ballon sur glace Claude Genest, les décisions du président seront finales en ce qui concerne les suspensions et le bon ordre de la ligue.

7 — Une partie durera 35 minutes, avec le temps chronométré, c'est-à-dire deux périodes de dix minutes et une troisième période de quinze minutes.

(Suite à la page 19)

℞ Vous pouvez lui accorder votre confiance pour des PRESCRIPTIONS remplies avec soin

APPELEZ
373-5757

Nous allons chercher et livrons les prescriptions sans frais additionnels.

- VITAMINES
- SIROP
- PARFUMS
- TONIQUES

Pharmacie
LOISELLE
116 ST-LAURENT
Valleyfield

Avez-vous des COQUERELLES
Débarassez-vous en le plus tôt possible en utilisant notre moyen de destruction.

Nous assurons la destruction de toute vermine en quelques heures.

Satisfaction garantie.

Adressez-vous à:

M. Jos Phoenix
46, rue Ellice
Valleyfield, Tél. 373-5281

Soyez prêts pour pratiquer votre sport favori

RENDEZ-VOUS AU COIN DES SPORTIFS
CHEZ
A. H. BESNER LTEE

VOUS TROUVEREZ TOUT CE QU'IL FAUT POUR LE HOCKEY OU LE PATINAGE

EQUIPEMENT COOPER - WEEKS ET C.C.M.

BATONS DE HOCKEY
SHERBROOKE
20% DE RABAIS
GRAND SPECIAL
sur
PATINS
C.C.M.

- PATINS pour garçons ou hommes — C.C.M. et ATHLETIC
- PATINS de FANTAISIE pour fillettes et dames
- EQUIPEMENT POUR LE HOCKEY, ETC.

A. H. BESNER LTEE
LE MAGASIN QUI A DE TOUT
18, NICHOLSON VALLEYFIELD TEL. 373-8280

RAPPORT SUR LA CHASSE A L'ORIGNAL

A la suite du rapport du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, daté du 2 octobre, la chasse à l'orignal dans le Québec a été généralement bonne. Il s'est abattu 1889 orignaux dont voici un résumé par territoires: Abitibi: 365; Chicoutimi: 71; Gaspé: 84; Hull: 229; Montréal: 212; Québec: 54; Rimouski: 30; Sept-Iles: 56; Témiscamingue: 516; Trois-Rivières: 272. Valleyfield et la région est inclus dans "Montréal"; ceci comprend: mâle, femelle, et jeune. Sur la chasse contrôlée par le ministère dans les quatre parcs du Québec, voici le rapport en date du 2 octobre:

Parc de la Vérendrye: Sur 300 orignaux à abattre, 77 ont été tués dont 47 mâles, 26 femelles et 4 jeunes dont 2 mâles. Le technicien de la faune Clément Gauthier note que l'orignal répond à l'appel. La moyenne de balles tirées par animal tué est maintenant de 4.3- La moyenne de temps consacré à la chasse est de 12 heures 20 minutes. Le record du plus fort panache (57 pouces et ¼) n'a pas encore été dépassé.

Parc des Laurentides: Sur 150 orignaux à abattre, 44 ont été tués dont 24 mâles adultes, 5 jeunes mâles et 15 femelles. Après 13 périodes, le succès de chasse est de 61%. Le technicien de la faune Pierre Laliberté fait observer que l'orignal répond moyennement à l'appel. Le record du plus fort panache (58 pouces) n'a pas été lui non plus dépassé.

Réserve de Matane: Sur 70 bêtes à abattre, 33 ont été tuées dont une jeune femelle, 11 femelles adultes et 21 mâles. Le succès de chasse est de 86.8%. L'orignal répond assez bien à l'appel. Le nombre de balles tirées par animal tué est de 2.5. La moyenne de temps consacré à la chasse est de 14 heures et 2 minutes. Le plus fort panache: 51 pouces et trois quarts. Les tireurs étaient MM. Robert Simard et Bertrand Desrosiers de Sept-Iles, le guide, M. Philippe Murray de Saint-Luc. Le biologiste Rodrigue Bouchard signale que le plus gros orignal a donné 725 livres de viande.

Réserve de St-Maurice: Sur 42 orignaux à abattre, 5 seulement ont été abattus par les chasseurs soit 3 mâles et 2 femelles. Le chef de district de la faune, monsieur Gaston Lemay faisait alors observer que le temps n'avait guère été favorable à la chasse durant la semaine: pluie continuelle, brume persistante et vent. De 20 à 50 degrés au thermomètre. Quelques groupes de chasseurs découragés se désistaient au moment où l'orignal commençait à répondre à l'appel. Le succès de chasse n'est que de 35.7%. Le plus fort panache ne mesurait que 35 pouces d'envergure. En plus on signalait qu'il a plu toute la fin de semaine et que l'orignal ne répondait plus à l'appel dans ce parc. Ce rapport n'est que fragmentaire car la chasse à l'orignal s'est terminée dans la province le 15 octobre et dans les parcs, elle se terminera le 20 octobre. Alors que ce rapport date du 2 octobre. C'est donc un peu plus tard vers la fin du mois que nous saurons si les chasseurs du Québec ont réussi à s'approcher du record de 1965 alors que pour la première fois au Québec, nous avions le droit de chasser la femelle et le petit. En 1965, les nemrods du Québec ont réussi à abattre quelque 8000 orignaux et cette année, je ne crois pas que ce record sera "abattu".

RAPPORT SUR LA CHASSE AU CARIBOU

La chasse au caribou qui était permise dans la seule zone "O" au nord du 50° parallèle a été passablement bonne cette année. Elle était permise du 1er septembre au 2 octobre. 69.40% des caribous abattus étaient mâles adultes. La cause première de ce pourcentage élevé sur les mâles est sûrement pour les bois, car le panache de ce géant est sûrement le plus beau de tous. Je ne dédaigne pas celui de l'orignal mais les bois du caribou sont implantés sur une tête quasi parfaite de beaucoup plus belle que celle de l'orignal. Au point de vue beauté de l'ensemble du trophée, je préfère le caribou. Naturellement, les goûts ne sont pas à discuter. Sur un total de 219 caribous abattus au Québec, il y avait 152 mâles, 61 femelles et 6 jeunes. Naturellement, ce rapport est aussi fragmentaire, j'espère vous donner le rapport complet de cette chasse dès que les "outfitters" du Grand Nord auront fermé leur porte, ainsi on aura un rapport complet.

CE QUE TOUT CHASSEUR DEVRAIT SAVOIR

Le chasseur vraiment expérimenté, n'a que faire de cet article: il est allé à l'école des bois. Mais chaque année, de nouveaux chasseurs sentent le besoin de directives simples pour orienter leurs débuts. L'esprit de la conservation et sportif importe au premier plan. Tout bon Nemrod respecte son gibier de même que les droits d'autrui. Avant de s'aventurer dans les bois, le premier souci du débutant doit être de parfaire son tir. Ses coups doivent porter, il doit connaître son arme. C'est le but primordial qu'on ne peut atteindre sans pratiquer. Il doit ensuite apprendre à reconnaitre et à identifier son gibier, ce qui sauvera des vies et beaucoup de désagréments. Voici les dix commandements de la sécurité à observer:

1 — Manipulez toute arme à feu comme si elle était chargée. (C'est la règle cardinale de sécurité);

2 — Ne transportez que des fusils vides, démontés ou ouverts dans votre automobile, votre camp ou votre foyer. (Toute arme à feu qui ne sert pas ne doit jamais être chargée. Gardez l'arme dans son étui jusqu'à l'endroit du tir);

3 — Assurez-vous que rien n'obstrue le canon et le mécanisme de votre fusil. (Et que le calibre des munitions employées convienne à l'arme que vous portez. Supprimez toute huite ou graisse de la chambre avant de faire feu);

4 — Portez toujours votre fusil de façon à pouvoir maîtriser la direction de la bouche, même si vous tombez. (N'enlevez le cran de sécurité qu'au moment de tirer);

5 — Identifiez votre cible de façon positive avant de presser la détente. (Apprenez à différencier le gibier que vous vous proposez de chasser);

6 — Ne pointez jamais un fusil à moins que vous ne visiez un objectif déterminé. (Ne vous tiraillez pas quand vous portez une arme);

7 — Déchargez toujours votre fusil avant de le déposer quelque part. (Remisez sépa-

(Suite à la page 20)

En dépit des rumeurs

NOUVELLE SAISON DU HOCKEY MINEUR

Dimanche le 15 octobre 1967, à la salle de la Légion Canadienne se tenait la première assemblée de l'Association du Hockey Mineur de Valleyfield.

Il a été décidé que pour une troisième année consécutive l'Association patronnerait quatre ligues de Hockey: Mosquitos, Pee-Wee, Bantam, Midget. On sait que trois Clubs Sociaux de notre Cité groupés sous l'égide de L'Association du Hockey Mineur subventionnent ces ligues: ce sont La Légion Canadienne, Les Lions et le Club Optimiste.

M. Larry Soly a accepté le poste de président de l'Association pour une autre année et sans aucun doute qu'il saura mener de main de maître l'Association qu'il dirigera pour un autre terme. Tous les succès de l'association sont dûs en partie à M. Soly et son équipe dévouée, qui ont su partager et sacrifier plusieurs heures de loisirs pour s'occuper des jeunes de notre Cité.

Jeudi le 19 octobre à 7:00 p.m. en la salle de la Légion Canadienne rue Victoria à Valleyfield se tiendra la deuxième assemblée de l'Association et tous sont invités, plus particulièrement les parents de ceux qui vont jouer au hockey. Le problème de l'heure est l'inertie des gens, surtout des parents des jeunes qui refusent soit par leur présence, leurs conseils, l'appui dont l'Association a tant besoin.

Tout ceux qui s'occupent de cette Association le font dans un but bénévole, ils n'ont rien d'autre à tirer que la satisfaction d'avoir réussi à intéresser quelques jeunes, à leur donner un but dans la vie, leur inculquer le goût de l'effort et la satisfaction du devoir accompli.

Rien n'est plus réconfortant pour ceux qui ont donné de leur temps et disons-le, de leur argent pour ces jeunes, que de voir que certains ont percé, comme Jean-Denis Royal et Pierre Plante qui jouent avec le Drummondville Junior "A" un club ferme des Rangers de New-York. Avec le Montréal-Est aussi un club ferme des Rangers de New-York section Junior "B" Robert Philie, Jacques Plante, Michel Leduc et Michel Soly qui font partie de la ligue des Laurentides Section A. Gus Boyer, Normand Piché, J. Lefebvre avec le Club St-Victor de la Ligue Junior "B" de Montréal.

LIGUE DOW

Mercredi, le 11 octobre, Rose-Hélène Quevillon s'est signalée en roulant une partie de 162 et en réussissant un triple de 469.

Chez les hommes, Jean-Guy Quevillon a roulé une très belle partie de 204 et un triple de 470.

Les prix de présence ont été gagnés par Gustave Leguerrier, un bon de Antoine Latulipe et Suzanne Brisson, un bon de $5.00 de la Pharmacie Lemay.

Position des Equipes.

Fernand Gauthier	16
Gustave Leguerrier	13
René Daoust	12
Raphael Léveillé	12
Jean-Paul Lecompte	11
Jean-Guy Quevillon	10
Roland Montpetit	9
Yvon Asselin	9
Marcel Boisvert	9
Réal Archambault	8
Eric Sergerie	7
Lionel Moyen	4

Pub. P.D.

Du patinage artistique à Valleyfield

C'est samedi le 28 octobre 1967 à 10.00 A.M. à l'Arèna de Valleyfield que s'ouvre la saison du CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE VALLEYFIELD INC.

Les anciens et nouveaux membres devront faire leur inscription à l'Aréna le jour même ainsi que le lendemain dimanche le 29 octobre.

Les heures de patinage seront de 10.00 à 12.00 A.M. les samedi et dimanche matins avec possibilité de quelques heures le mercredi soir.

Les frais d'inscription seront: Pour une famille: $40.00; Pour un membre: $21.00; Cours de groupe: $5.00 additionnels.

On pourra échelonner les paiements en trois versements: Un tiers le 28 octobre, Un tiers le 15 décembre et Un tiers le 31 janvier.

Les professionnels seront: Mlles Louise Lapointe, et Iris Moreau, M. Ian Knight.

Le comité de direction pour la saison 1967-68 est formé de: Dr. et Mme Gilles Racicot, Présidents conjoints; Mme J. Marcel Ménard, Vice-Présidente; M. et Mme Camille Dumoulin, Trésoriers conjoints; Mme Vincent Girard, Secrétaire à la correspondance; Mme Gilles Cadieux, Secrétaire du Club. M. R. W. Underwood, Président Ex-officio; M. R. Lemay, Directeur; M. E. L. Loiselle, Directeur; Mmes F. Acquin, J. Corbeil, J. Gariépy, J. Goudreault, A. Létourneau, E. L. Loiselle, R. P. Poirier, H. Toulouse, Directrices.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à tous pour 1967-1968.

Louise Cadieux, Sec.

LE CURLING DEBUTE BIENTOT

La saison de curling débutera d'ici peu au club local. On invite tous ceux qui désirent pratiquer ce sport à communiquer avec les responsables. Pour de plus amples renseignements: Montreal Cottons Institute 373-0194; H. F. Soucy 373-4661 ou M. S. Cooke 373-8425.

L'HOMME BIEN MIS
s'habille
CHEZ HENRI
11 rue CHAUSSEE VALLEYFIELD

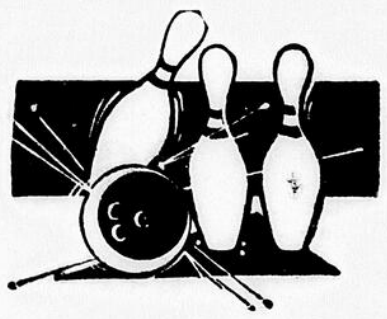

ATTENTION
QUILLEURS!
CHERCHEZ-VOUS
UN ENDROIT POUR PRATIQUER
VOTRE SPORT FAVORI? SI OUI!
COMMUNIQUEZ AVEC
André Labelle Tél. 373-3029
Richmond Montpetit Tél. 373-0062
Centre Récréatif
Nitro
ASSOCIATION DES
EMPLOYES

Pharmacie Loiselle remonte au sommet!

Quoi de mieux pour se détendre, que de jouer une bonne partie de quilles le dimanche soir. C'est ce que les membres de la ligue de quilles O'Keefe se permettent de faire cette année.

Ainsi dimanche dernier, au Bowling de St-Timothée, la ligue continuait ses activités alors que le Bazar subissait une défaite de 4 à 0 contre la Pharmacie Loiselle. Mario et Carmel Latour roulèrent respectivement 486 et 456 tandis que Aldina Chartrand qui aime de plus en plus à passer dans ses trouées, obtint 442. Pour les perdants, Gérard Plante et Mme Médard Leduc furent les seuls à se distinguer avec 434 et 405.

Dans une autre rencontre de la soirée, l'Epicerie de l'Ile remporta une victoire de 3 à 1 sur le Bob Service Station. Réginald Chiasson avec 415 et Huguette Masse avec 389. Chez les vaincus, Alcide Levac, 486 et Estelle Plante avec 418 sont ceux qui ont connu une meilleure soirée. Il faut admettre au détriment des perdants, qu'ils ne peuvent s'attendre à gagner si la majorité des joueurs passent leur temps a faire la navette entre la salle et l'Hôtel Fortier, tandis que d'autres se permettent de faire 2 DALLOTS lorsqu'ils jouent sur un STRIKE. N'est-ce pas Normand?

Enfin, dans une autre rencontre, le Restaurant le Grillon a remporté une victoire de 3 à 1 sur le Henri Cousineau.

Les vedettes de cette joute furent Fernand Brisson avec 406 et Norma Leduc avec 389. Pour les perdants, Raymond Latour fut la grande vedette de la semaine grâce à un triple de 496. Félicitations Raymond. Sylvio Leduc fut également en évidence avec un triple de 403.

Avant de terminer, j'aimerais ici souhaiter bonne fête à Normand Chénier et Carmel Latour. De plus il est à espérer que Roland Bergevin, Rolland Leduc, Geneviève et Normand Chénier cessent de se téléphoner lorsqu'ils jouent aux quilles. Cela dérange les autres.

Les B.B.Q. du Restaurant le Grillon furent gagnés par Lucien Paré tandis que le coupon de Latulippe Nettoyeur alla à Gaétan Plante.

Classement

Epicerie de l'Isle	17 pts.
Pharmacie Loiselle	17 pts.
Restaurant Le Grillon	13 pts.
Bob Service Station	10 pts.
Au Bazar	8 pts.
Henri Cousineau	7 pts.

Moyenne

Hommes

Rolland Guérin	158
Alcide Levac	152
Raymond Latour	146
Gérard Plante	141
Lucien Vernier	138
Médard Leduc	134
Carmel Latour	134
Gaétan Plante	131

Femmes

Estelle Plante	122
Aline Massicotte	122
Huguette Massé	118
Louise Leduc	118

La Jeune Chambre fêtera ses 30 ans

La journée du quatre novembre prochain, marquera une date importante dans l'histoire de la Jeune Chambre de Valleyfield puisqu'elle célèbrera à ce moment-là son trentième anniversaire de fondation.

L'évènement sera souligné de façon toute spéciale par un grand banquet qui, de l'avis du président du comité M. Guy Germain, passera sûrement dans les annales de Valleyfield. Il sera offert au Séminaire de Valleyfield, devant des centaines de convives venus témoigner leur appréciation face aux nombreuses activités de cet organisme.

Les dirigeans ont eu à cet égard une excellente initiative en réunissant des milliers de documents qui leur permettront de faire le montage d'un album-souvenir relatant les réalisations de la Jeune Chambre depuis le tout début de son existence. Cet album sera distribué gratuitement aux invités qui se rendront au banquet. Ne serait-ce que pour s'approprier ce souvenir, de prétendre le président de la Jeune Chambre, le banquet en vaudrait quand même la peine car en somme c'est un peu l'histoire de Salaberry de Valleyfield dont il est question dans cet album.

Il est définitif qu'un conférencier de marque s'adressera à ceux et celles qui participeront à ces agapes mais son nom n'a pas encore transpiré malgré les efforts des journalistes. On pense toutefois qu'il s'agirait d'un ministre du cabinet provical ou fédéral.

Interrogé sur le but primordial de cette manifestation, le président de la Jeune Chambre de Valleyfield nous a répondu qu'il s'agissait de clore de façon définitive l'ère de ces trente dernières années, alors que la Jeune Chambre était avant tout la Jeune Chambre de Commerce. Cela n'est plus, de continuer M. Bélair car notre organisme est devenu maintenant un corps de formation qui veut permettre à l'individu de parfaire sa personnalité, de s'intégrer au contexte social dans leguel il évolue et lui donner la chance de faire sa marque dans son entourage. Le membre de la Jeune Chambre sera dorénavant, terminait M. Bélair, un citoyen actif habitué à penser aux problèmes qui l'entourent et surtout réagissant devant ce qui doit être changé, proclamant bien haut les injustices et les anomalies de notre société tout en faisant sa part pour que telle situation inacceptable soit vitement améliorée.

M. Gérard Péladeau président de la SSJB

Réunis en congrès à Vaudreuil, les membres de la Sociéété St-Jean-Baptiste du diocèse de Valleyfield ont rejeté en fin de semaine toute thèse prônant le séparatisme comme avenir constitutionnel pour le Québec. A l'exemple de tous les diocèses de la provinces, l'association du diocèse de Valleyfield procèdera à l'étude d'une nouvelle constitution canadienne, dans laquelle le Québec aurait la place qui lui revient.

Elections

Lors des élections enues à cette occasion M. Gérard Péladeau de St-Timothée fut élu président diocésain. Pour le seconder, à la vice-présidence M. Léo Cazalais de St-Etienne de Beauharnois, M. Henri Gendron de Châteauguay et M. Gérard Daoust de Ste-Philomène. Le publiciste M. Hervé Brunet devrait nous fournir de plus amples détails d'ici-peu, concernant les activités futures de l'organisme.

Négociation infructueuse

Une séance de négociation, la première depuis la grève, a eu lieu vendredi dernier entre les représentants des Engrais du St-Laurent et les dirigeants syndicaux représentant les cinquante-huit employés en grève depuis le 21 septembre dernier. La rencontre, aux dires des syndicalistes, s'est avérée infructueuse, la compagnie refusant de faire la moindre concession. Une nouvelle tentative aurait lieu d'ici peu.

On sait par ailleurs qu'en réponse à une lettre du député Cadieux, le gouvernement provincial a déclaré se tenir à la disposition des parties en vue d'une médiation. Rien de concret n'a été fait depuis.

UNE MESURE EFFICACE!

"La patrouille spéciale" récemment mise sur pied par la Sûreté Provinciale de Valleyfield semble avoir porté fruit. Effectuée à cinq reprises au cours des derniers jours, elle a permis aux agents provinciaux de découvrir des citoyens circulant sans permis de véhicule automobile, d'autres conduisant alors que leurs permis était suspendu, etc. C'est une mesure, décidée par le sergent Robert Mongeau, qui s'avère des plus efficaces.

Pour vos
PROBLEMES de DECORATIONS
consultez notre EXPERT
M. LEOPOLD DUBE
DIPLOME DU NEW-YORK SCHOOL OF INTERIOR DESIGN
A. MIRON & FRERE INC.
135, Du Marché Valleyfield 373-8075

"L'APPARENCE CAMPAGNE VA A LA VILLE".

PURE VIRGIN WOOL

ELEGANCE
AVEC UN NOUVEAU twist

Pour affaires ou pour la détente, ces nouveaux complets Scot Twist ont l'apparence désinvolte, rugueuse et colorée — si populaire cet automne. Confectionnés par Progress Brand ils sont faits de la plus belle et Pure Laine Vierge au monde, étiquetés avec la Marque de Laine.

CONFECTION Scot-Twist FINE WORSTED TWIST

Progress Brand Tailored

GUY CADIEUX
213 VICTORIA
TEL. 373-7257
VALLEYFIELD

DANDURAND & FRÈRE
Lumber and Building Materials
TEL. 373-4721
Bois et Materiaux de Construction
178 RUE JACQUES CARTIER
VALLEYFIELD, QUE.
REMI HALLE, prop.
TEL. 373-4721

Pour vous

Mesdames

Par NICOL LECOMPTE
373-7272

Repassez les chemises comme des professionnels

Pour plusieurs femmes, repasser les chemises est la plus grosse corvée du repassage. Selon les experts, ce travail peut être simplifié. Même les hommes qui n'aiment pas les chemises empesées apprécieront le confort et l'élégance du fini lisse et satiné, que donne l'empois à vaporiser instantané. N'importe qui peut apprendre à repasser les chemises rapidement et facilement. Tous savent avec quelle perfection un blanchisseur **chinois** expérimenté peut repasser les chemises. Après avoir observé attentivement la technique des **chinois**, les fabricants des empois Niagara font ces recommandations. Cette technique s'applique aux chemises habillées mais convient aussi bien aux chemises sport pour hommes et garçons.

La chemise doit être légèrement humide, la placer ouverte sur la partie large de la planche à repasser, le haut de la chemise éloigné de vous. Repasser l'envers de l'empiècement, le plier le long de la couture du dos, vaporiser légèrement avec de l'empois à vaporiser si pratique, puis repasser l'endroit. Vaporiser et repasser l'intérieur du dos de la chemise. Pousser la chemise vers l'avant pour repasser la queue.

Ensuite repasser le poignet droit, qui se trouve à votre gauche, à l'intérieur et à l'extérieur; vaporiser au besoin. Ajuster et lisser la manche puis repasser. Continuer en repassant le poignet et la manche gauche. Bouger la chemise le moins possible.

En tenant la chemise par la couture du côté droit, placer tout le côté droit sur la planche, le devant plié sur le dos de la chemise. Lisser puis repasser de la couture en allant vers le centre. Faire glisser la chemise vers vous et repasser l'autre côté. Repasser la bande des boutonnières avec soin. Repasser l'envers du collet, tourner et repasser l'endroit. Si de petits plis se forment, vaporiser et repasser de nouveau.

Pendant que la chemise est encore sur la planche, insérer un cintre, façonner le collet et boutonner le premier bouton. Lever le cintre et voilà une chemise repassée à la perfection. Grâce à cette méthode les parties les plus importantes de la chemise se froissent moins, vous épargnez du temps et des efforts.

Quelques conseils de Niagara pour vous aider à repasser les chemises. Assurez-vous que le fer à repasser est réglé à la température appropriée au tissu. Un fer trop froid ralentit le repassage et un fer trop chaud peut roussir le tissu. Aussi essayer des deux mains, de cette façon le travail se fait plus vite et avec moins de fatigue. Les empois à vaporiser les plus nouveaux contiennent des silicones qui facilitent le repassage, ils donnent des ailes au fer. Un point très important à suivre, bien redresser, ajuster et lisser le tissu avant de repasser.

Quelques mots pour finir, les empois modernes donnent aux tissus un fini lisse et élégant qui n'est pas trop rigide. L'empesage offre aussi un autre avantage à la ménagère. Le fini donné par l'empoi empêche la saleté de pénétrer à fond, et facilite grandement le nettoyage. Il est donc logique de croire qu'il augmente la durée des vêtements parce qu'il élimine le frottage et diminue la durée du lavage.

Bonne fête

J'aimerais me joindre à M. et Mme Daoust ainsi qu'à Dodo et Bob pour souhaiter une heureuse fête au bon copain Gaétan, qui célèbre son anniversaire de naissance le 20 octobre. "Tu sais Gaetan, un an de plus, ça pèse lourd sur les épaules, espérons que cela ne te fera pas perdre la tête. Va de l'avant suis le cours de tes ambitions, et surtout par les autres ne te laisse pas faire la "barbe".

Club de Personnalité

Samedi le 7 octobre, avait lieu dans la grande salle du Chalet de Golf de St-Zotique, le bal annuel des Gouverneurs du Club de Personnalité. Rehaussaient par leur présence à la table d'honneur, M. Raymond Séguin directeur et fondateur de l'école de personnalité Maisonneuve de Montréal, et sa charmante épouse. Le Club de Montréal était représenté par son président Monsieur Léopold Cliche et son épouse. Mme Claire Moreau, Mme Personnalité 1967-68 et son époux M. Paul Emile Moreau. Monsieur l'abbé Albert Bergevin, M. Jean Louis Leduc président du Club de Personnalité Venise Maisonneuve et son épouse. M. Jean Guy Isabelle vice-président, accompagné de Mlle Louise Laframboise. Mme Mariette Leduc, secrétaire du Club et son époux M. Raymond Leduc. Monsieur Gérard Desponts, nouveau gouverneur du Club de Personnalité et son épouse. Le bal débuta à neuf heures par un cocktail servi par la maison et Mme Personnalité ouvrit la danse avec son époux et tout se termina par un buffet froid servi par Mme Rita Pilon.

A propos du fromage excellente recette

De nos jours, il y a tellement de fromage produits partout dans le monde qu'aucune liste ne saurait prétendre les nommer tous. Par exemple, la France à elle seule en produit plus de 400 sortes. Chaque pays et chaque région produit son fromage spécial dont plusieurs ont, à juste titre, une grande réputation.

De tous les fromages, cependant, aucun n'a la versatilité du Cheddar. Originaire d'un petit village de Somerset, Angleterre, et adopté avec enthousiasme par les Nord-Américains, le fromage Cheddar est idéal pour les hors-doeuvre, les salades et les desserts. A l'exception du Cheddar, peu de fromages se prêtent bien à la cuisson. La cuisinière avisée, qui apprécie la grande teneur en protéines du fromage, se servira de Cheddar pour des soufflés et des sauces, et comme assaisonnement pour plusieurs plats.

Dans la recette d'aujourd'hui, nous avons combiné la bonne saveur piquante du Cheddar avec une tendre pâte à la levure pour obtenir une fournée de petits pains au Cheddar. Ils sont légers et délicieux; on peut les manger seuls ou avec du beurre frais, du jambon, des tomates, ou des viandes froides.

PETITS PAINS AU FROMAGE CHEDDAR

- 1 tasse de lait
- ¼ de tasse de margarine ou de beurre
- 1/3 de tasse de sucre granulé
- 1 c. à thé de sel
- 1 sachet de levure sèche rapide
- 1 c. à thé de sucre granulé
- ½ tasse d'eau tiède
- 2 oeufs bien battus
- ½ tasse de fromage Cheddar râpé
- 4½ tasses (environ) de farine tout-usage prétamisée

Chauffer le lait jusqu'à frémissement; ajouter en brassant la margarine ou le beurre, 1/3 de tasse de sucre et le sel. Laisser tiédir.

Entre-temps, verser l'eau tiède dans un grand bol; ajouter en brassant 1 c. à thé de sucre. Saupoudrer la levure sur le dessus. Laisser reposer 10 minutes, puis bien brasser. Ajouter en brassant le mélange de lait chaud, les oeufs, le fromage et 2½ tasses de farine. Battre en pâte lisse. Rajouter suffisamment de farine pour obtenir une pâte souple, environ 2 tasses de plus. Renverser sur une planche légèrement enfarinée et pétrir jusqu'à ce qu'elle soit souple et élastique, environ 5 minutes. Placer dans un bol graissé, graisser le dessus et couvrir. Mettre à lever dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume, environ 1 heure et quart. Abaisser la pâte avec le poing. Renverser sur une planche légèrement enfarinée. Diviser la pâte en deux. Faire deux rouleaux de 24 pouces de long. Couper chacun en 24 morceaux d'un pouce. Façonner chaque morceau en boule et placer 2 boules par moule à muffins. Graisser le dessus, couvrir et mettre à lever comme auparavant, pendant environ 50 minutes. Faire cuire au four préchauffé à 425 F. pendant environ 15 minutes.

Jeunes couturières

Montréal (P.Q.), le 13 octobre 1967. Trois jeunes Canadiennes des régions Est et Ouest du Québec ont remporté les grands prix du 15ème Concours annuel des jeunes couturières Singer, auquel participaient cette année plus de 6,000 concurrentes.

Mlle Lise Le Brasseur, de Longueuil (P.Q.) âgée de 19 ans, qui est étudiante à l'université McGill, a remporté le prix de la catégorie "aînées" (16 à 18 ans). Outre le prix de $1,000 en argent, elle a reçu une machine à coudre portative "Touch and Sew", ainsi qu'un appareil stéréophonique. Son ensemble, composé d'une robe et d'une veste avec garniture en biais, était en laine vert vif. La coupe en quatre pièces de la robe a été particulièrement remarquée.

Mlle Louise Marquis, de Ville St-Laurent (P.Q.), qui a remporté le prix de la catégorie "cadettes" (13 à 15 ans), a reçu un prix de $750 en argent, ainsi qu'une machine à coudre portative et un électrophone à transistors. Elle avait présenté un manteau en laine, moutarde et gris, et une robe deux teintes.

Mlle Linda Gail Butler, 12 ans, de Winnipeg, gagnante de la catégorie "benjamines", a reçu un prix en argent de $500, ainsi qu'une machine à coudre portative et un électrophone. Elle avait confectionné une robe bleu marine avec manteau à carreaux bleu marine et rouge.

Les gagnantes des trois grands prix ont été choisies parmi 18 finalistes venant de tout le pays. Leurs talents de couturières leur ont valu un merveilleux séjour de trois jours à Montréal, tous frais payés. Elles ont présenté leurs créations au défilé de modes qui a eu lieu à l'Hôtel Bonaventure; pour elles, ce fut là le point culminant de leur voyage.

Les jeunes invitées de la compagnie Singer ont également pris part à plusieurs déjeuners et dîners; elles ont assisté à des pièces de théâtre et ont visité l'Expo.

Les juges du concours étaient tous des spécialistes dans le domaine de la mode et de la couture: M. Michel Robichaud, couturier de Montréal; Mme Norhan M. Holcomb, directrice des arts ménagers de la Commission des Ecoles protestantes de Montréal; et Mlle Joy Guild, rédactrice en chef des pages féminines du Family Herald.

Cercle de fermières

Le Cercle de Fermières de Bellerive, tiendra son assemblée mensuelle jeudi, le 19 octobre à 8 heures. Contrairement aux autres réunions l'assemblée aura lieu au sous-sol de l'église Bellerive, la salle de l'école étant occupée par l'exposition du Cercle Missionnaire.

NOTES SOCIALES

Meilleurs voeux de bonne fête à Mmes A. R. Brown, Raymond Leduc et Aimé Couillard ainsi qu'à Mlle Nicole Joubarne qui célèbrent cette semaine leurs anniversaires de naissance. De la part de leurs compagnes du Cercle Missionnaire Notre-Dame.

Voeux de santé et longue vie à Mme Joseph Létourneau de St-Jean dont l'anniversaire de naissance est le 19 octobre. De la part de sa tante Jeanne de Valleyfield.

M. et Mme Louis Lavoie de Black Lake rendaient visite à leurs parents et amis de Valleyfield la fin de semaine dernière.

Bonne et heureuse fête à Anne-Marie Dubois de St-Jovite qui célèbre cette semaine son 9e anniversaire de naissance. De la part de son parrain et sa marraine de Valleyfield.

M. et Mme Roméo Poirier de St-Laurent ont visité leurs parents de Valleyfield la semaine dernière.

Prompt rétablissement à Mlle Louise Latreille qui est actuellement hospitalisée à l'Hôpital Général de Montréal pour y subir une intervention chirurgicale. De la part de sa compagne de travail Jeannine.

DANDURAND
Cosmétiques

103 Du Marché

Mme
F. Dandurand
PROP.
TEL. 373-5225

Chez Francoise
Corsetière

97, DU MARCHE
Valleyfield

MAIGRISSEZ RAPIDEMENT...
SUREMENT EN 5 SEMAINES...

STUDIO GILLES

LE STUDIO GILLES vous fera amincir rapidement et vous gardera en forme. Nos méthodes sont préparées scientifiquement et contrôlées par des experts en beauté et santé.

Tant de personnes ont été satisfaites que nous pouvons garantir des améliorations après 10 séances. Dans le cas contraire le Studio Gilles ne vous chargera aucun frais.

Aussi peu que
$10.00
POUR LE COUR COMPLET

- Amincissement
- Rajeunissement
- Développement
- Taux modiques
- Plan budgétaire

Studio Gilles
16, rue Académie Valleyfield

Tél. 373-1520 ou 373-3549

HEURES DES COURS
Mardi, Jeudi, Samedi, pour les dames
Lundi, Mercredi, Vendredi, pour les hommes
9h. A.M. à 11.30 A.M. — 5h. P.M. à 10 P.M.

Horoscope de la semaine

LE BELIER

Un nouveau venu frappe chez vous. L'autre sexe fait parler de lui. Vous contentez le coeur d'une personne. Il faut croire à l'amour. Soyez discret dans vos instances. Une partie s'annonce vive et belle. Une surprise n'arrive jamais seule. Pas de secret.

LE TAUREAU

On vous renseigne enfin. Vous marchez soudain sur un tapis doré. Vous êtes dans un dilemme. Votre ambition devient contagieuse. Le coeur joue un grand rôle. Les événements se précipitent. Un incident vous attriste. Il est temps de vous extérioriser. Pas de complications.

LES GEMEAUX

Toutes les heures ne se ressemblent pas. La lumière se fait jour. Vous déclinez une invitation. Une difficulté est surmontée. Vous donnez un élan impétueux. Une question reste sans réponse. Vous regrettez un geste. Il faut normaliser certaines choses.

LE CANCER

Les petits poissons s'attrapent facilement. Vos convictions sont réellement profondes. Une chose vous frappe. Figure nouvelle. On se montre sceptique envers vous. Vous profitez de la manne. Plaisir exquis. Ne relâchez pas votre vigilance. Ecoutez bien.

LE LION

Une surprise arrive vite. La route est libre. Vous possédez des cartes majeures. L'autre sexe conserve son naturel. Le bonheur est près de vous. Vous trônez dans votre milieu. L'amour finit toujours par triompher. Vous ne voudriez pas changer de place.

LA VIERGE

Une démarche vous paraît ridicule. Rien comme la présence d'esprit. L'autre sexe tourne autour de vous. On frappe chez vous. La raison exige de la discrétion. Vous subissez une réaction majeure. Vous faites royalement votre part. Un mot vous touche en particulier.

LA BALANCE

Les paroles s'envolent tôt. Un incident vous justifie. Vous vous demandez toujours qui a raison. "A Paris il faut faire comme les Parisiens". Appel urgent. Vous lancez un mouvement opportun. Le soleil revient toujours à l'horizon. Vous êtes logique.

LE SCORPION

Un fait vous paraît étrange. On ne badine pas avec l'affection. Vous signifiez vos intentions. La partie n'est pas perdue. Regardez surtout où vous posez le pied. Votre existence se complique. Une inclination se fait jour. On vous appelle.

LE SAGITTAIRE

Les petits poissons s'attrapent facilement. Vos convictions sont réellement profondes. Une chose vous frappe. Figure nouvelle. On se montre sceptique envers vous. Vous profitez de la manne. Plaisir exquis. Ne relâchez pas votre vigilance. Ecoutez bien.

LE CAPRICORNE

Votre rôle est bien déterminé. Ne péchez pas par excès de confiance. Quelqu'un vous attend. Vous faites la sourde oreille au bon moment. Une situation exige votre intervention. Rencontre inoubliable. Ne vous occupez pas des cancans. Des amis vous aident. Votre tour est arrivé.

LE VERSEAU

L'autre sexe emboite le pas. Vous ne pouvez comprendre seul. On vous promet beaucoup. La tendresse est exquise. On cherche à découvrir votre secret. On sait que vous êtes courageux. Certains moments sont précieux. Votre allant entraîne l'entourage. Vous manifestez une préférence.

LES POISSONS

Vous avez toujours de bons sentiments. Il faut accepter un fait accompli. Une parole de l'autre sexe vous laisse songeur. Vous êtes loin d'être inactif. Vous vous extériorisez fort bien. Les incidents se succèdent en séries. On vous regarde de loin.

L'ENNEMIE ADOREE

Elle est inconsciente ainsi que la panthère
Qui joue avec sa proie et ronronne en mordant
Et nul n'est à l'abri de sa griffe ou sa dent
Ni l'orgueilleux penseur ni le vieux solitaire
Elle est née à l'Eden: elle habite à Cythère.

Et tout ce qui se fait ou de vil ou de grand,

C'est Elle, Elle toujours! jetant comme un écran
La pourpre des vains mots sur les maux de la terre.
Sous l'oblique serment de son verbe enchanté.
Le caprice d'un jour s'appelle "Eternité"
Elle est cruelle, elle est atroce, elle est sublime;
Elle est du coeur humain l'énigme et le vautour;
Elle atteint d'un coup d'aile à la plus haute cime:
Car ce n'est pas l'amant qu'elle aime: c'est l'Amour.

(OCTAVE HOUDAILLE)

LES DERNIERES NOUVEAUTES D'AUTOMNE 1967

sont arrivées à notre magasin:

- Manteaux
- Costumes

Le plus vaste assortiment de confection pour dames et de merceries pour hommes.

Un léger dépôt réservera le vôtre

Chez Léonard

4, DU MARCHE

Tél. 373-3621

Valleyfield

Règlement du ballon...

(Suite de la page 15)

8 — En cas d'égalité à la fin des trois périodes règlementaires, les équipes joueront un cinq minutes supplémentaires avec deux joueurs en moins, le temps sera chronométré et le premier but compté donnera la victoire. A la fin de cette période supplémentaire si la joute est nulle chaque équipe prendra un point au classement. (Pour la classe B aucune période supplémentaire sera jouée. Une partie nulle chaque équipe prendra un point au classement).

9 — Les équipes auront droit à pas plus de dix minutes de retard, sinon la partie sera perdue par défaut et l'équipe en retard devra débourser le même montant que si la partie avait eu lieu.

10 — Un protêt sur un règlement de la ligue, doit se faire en trois copies et être accompagné de la somme de $25.00. Si le protêt n'est pas accordé, les $25.00 seront versés au fond de la ligue. Une copie sera remise au club adversaire et deux copies seront envoyées au Président. Le protêt doit être fait dans les 24 heures de l'infraction, mais l'arbitre sera averti au moment de l'infraction et la partie se continue.

11 — Pour toutes les joutes, chaque équipe devra avoir au moins dix joueurs en uniforme pour la Ligue Nationale. Si une équipe aligne moins de dix joueurs une amende de $5.00 sera chargée à l'équipe. Quand une équipe aura payé trois fois une amende de $5.00 les prochaines amendes seront de $10.00. (Pour la classe "B" 7 joueurs est le nombre requis).

12 — Au début de la saison les équipes recevront 18 contrats après la quatrième partie tous les contrats devront être remis au président. Une photo est obligatoire.

13 — Seul le règlement de la ligne rouge sera observé mais on pourra faire une passe de la zone défensive à la zone offensive.

14 — Il est défendu de déblayer le ballon en tout temps sauf s'il y a un joueur en punition.

15 — Tout joueur peut faire une passe avec ses pieds mais non avec ses mains, mais il est défendu de botter le ballon.

16 — Si un gardien de buts est blessé, il devra être remplacé immédiatement.

17 — Un point ne peut être compté si un joueur à l'attaque entre dans la boite du gardien de buts ou tente de

(Suite à la page 20)

DECES
DE LA SEMAINE

COURTOISIE DE TOPAZE FLEURISTE

TOPAZE FLEURISTE OFFRE SES PLUS SINCERES CONDOLEANCES AUX FAMILLES EPROUVEES.

M. Armand Laflèche

A Salaberry-de-Valleyfield, le 15 octobre à l'âge de 38 ans, est décédé M. Armand Laflèche, époux de Florence Ballard, demeurant au 176 Du Marché.

Les funérailles ont eu lieu mercredi le 18 octobre, des Salons J.A. Larin & Fils 317 Victoria pour la Cathédrale à 10 hres. L'inhumation eut lieu à Castle Mont, Ontario.

Mme Vve Gustave Thompson

A Salaberry-de-Valleyfield, le 11 octobre à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Vve Gustave Thompson née Simonne Chatel et demeurant au 95A rue Mc-Laren.

Les funérailles ont eu lieu samedi le 14 octobre des Salons J.A. Larin & Fils, 317 Victoria pour l'église du St-Esprit à 9.30. L'inhumation eut lieu à Valleyfield.

M. William Larocque

A Salaberry-de-Valleyfield, le 12 octobre, à l'âge de 76 ans, est décédé M. William Larocque, époux en 1ères noces de Rébecca Poirier et en 2ièmes de Eugénie Cousineau, demeurant au 30 Isabella.

Les funérailles ont eu lieu samedi le 14, des Salons J.A. Larin & Fils, 317 Victoria, pour l'église St-Esprit à 9.30. L'inhumation eut lieu à Valleyfield.

M. J. Ovide Quesnel

A Salaberry-de-Valleyfield, le 12 octobre à l'âge de 67 ans, est décédé M. J. Ovide Quesnel président de J. O. Quesnel Ltée, époux de Thérèse Campeau demeurant au 283 Blvd. du Hâvre.

Les funérailles ont eu lieu lundi, des Salons Ernest Montpetit 200 rue Champlain pour l'église Notre-Dame de Bellerive à 2.30. L'inhumation eut lieu à Valleyfield.

M. Oscar Lalonde

A Salaberry-de-Valleyfield, le 12 octobre à l'âge de 76 ans, est décédé M. Oscar Lalonde, époux de Pomella Miljour demeurant au 217 St-Laurent.

Les funérailles ont eu lieu lundi, des Salons Ernest Montpetit, 145 St-Laurent pour l'église Sacré-Coeur à 10 hrs, L'inhumation eut lieu à Valleyfield.

M. Israel Dubé

A Salaberry-de-Valleyfield, le 13 octobre, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Israel Dubé, fils de feu Louis Dubé et de Desneiges Beaudoin, demeurant au 8A rue Murphy.

Les funérailles ont eu lieu lundi, des Salons Ernest Montpetit 145 rue St-Laurent, pour l'église Sacré-Coeur à 11.30. L'inhumation eut lieu à Valleyfield.

Remerciements

La Famille de Mme Guy Dumouchel née Thérèse Branchaud désire remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de M. Guy Dumouchel soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes ou assistance aux funérailles.

VENTE de NOVEMBRE

SPECIAUX

SUR TOUTES LES MARCHANDISES

20% DE REDUCTION

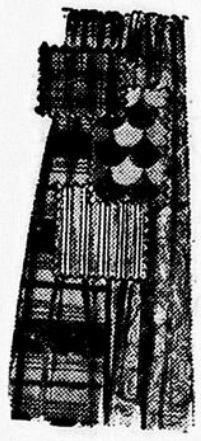

VENEZ DES CETTE SEMAINE

NOS NOUVELLES LIGNES DE TISSUS D'AUTOMNE ET D'HIVER SONT ARRIVEES

GAETAN POIRIER

TISSUS A LA VERGE

127, ST-LAURENT VALLEYFIELD TEL. 373-7453

Notre Santé du L'ASSOCIATION MÉDICALE CANADIENNE

L'ALLERGIE

Si quelqu'un fait une éruption cutanée, ou a la fièvre des foins, ou l'asthme, quand il est près d'un cheval, le traitement est évident: se tenir loin des chevaux. La chose est simple pour quelqu'un qui ne voit presque jamais un cheval. Mais le problème est plus sérieux dans le cas d'un cultivateur qui est constamment en contact avec des chevaux.

Dans un cas de ce genre où il est démontré que le malade ne peut pas traiter son allergie en se tenant loin de ce qui la cause, le médecin devra déterminer la sévérité de l'allergie. Si elle n'est que légère, un traitement par des remèdes et des injections désensibilisantes réduiront les symptômes au minimum et le mal pourra être maîtrisé.

Quand une allergie persiste depuis un certain temps, il est important de consulter un médecin, nous dit l'Association Médicale Canadienne. Le médecin fera un relevé soigneux de l'historique du cas pour découvrir si possible le ou les facteurs responsables de l'allergie. S'il réussit à découvrir la cause du mal, il essaiera naturellement de la supprimer de l'entourage du malade.

Il y a des malades allergiques qui en guérissent, mais beaucoup, surtout ceux avec des antécédents familiaux d'eczéma, de fièvre des foins et d'asthme, peuvent avoir des difficultés de temps à autre. Ils peuvent avoir des troubles de la peau, ou attraper la fièvre des foins, ou avoir une respiration sifflante de temps à autre, et cela peut persister pendant des années. Ces symptômes peuvent toutefois être enrayés par un traitement prescrit par un médecin, ou être réduits au minimum par des injections destinées à désensibiliser le patient de façon à ce qu'il puisse supporter l'effet irritant des substances causant l'allergie.

L'A.M.C. dit qu'il est très important de ne pas se servir des remèdes pour l'eczéma, la fièvre des foins ou l'asthme qui se vendent au comptoir. Un tel traitement qui n'a pas été prescrit par le médecin après étude soigneuse du cas peut parfois être pire que le mal.

Cartouches . . .

(Suite de la page 16)

rément fusils et munitions hors d'atteinte des enfants et des adultes insouciants);

8 — Ne grimpez jamais dans un arbre ou sur une clôture, et ne sautez jamais un fossé avec un fusil chargé. (N'attirez jamais un fusil vers vous par la bouche);

9 — Ne tirez jamais sur une surface plate et dure ni à la surface de l'eau. (Au tir de pratique, assurez-vous que l'installation d'arrêt des balles derrière les cibles est appropriée);

10 — Abstenez-vous de toute boisson alcoolique. (Avant et durant la chasse). J'espère que les Nemrods en quête de conseils y trouveront de précieuses directives pour mieux réussir dans ce sport passionnant.

UNE CLINIQUE EN ADMINISTRATION HOTELIERE SE TIENDRA A BEAUPORT DU 23 AU 27 OCTOBRE

Le Service de l'hôtellerie du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche inaugurera sa saison de cours de perfectionnement en hôtellerie à l'hôtel-motel des Laurentides, dans la ville de Beauport, à quelques milles à l'est de la vieille capitale. Le ministre, monsieur Gabriel Loubier, tient à préciser que le premier de ces cours consistera en une clinique d'administration hotelière, intitulée "Le contôle par les chiffres". D'une durée de cinq jours, du 23 au 27 octobre prochain, cette clinique en administration s'adressera aux propriétaires, gérants et comptables d'hôtels, de motels et de restaurants.

Parmi les sujets traités à l'intention des représentants de l'industrie hôtelière, on remarque la comptabilité d'hôtel et de restaurant, l'achat, l'inventaire et le contrôle des boissons ainsi que de la nourriture, le prix de revient et de vente des repas, etc.

Pour tout renseignement, on s'adresse au Service de l'hôtellerie, a/s M. Luc Senécal, directeur de l'éducation hôtelière, 12, rue Sainte-Anne, Québec (Tél.: 693-2230), ou 1600, rue Berri (Suite 3027), Montréal (Tél.: 844-3032).

TOUTE CIRCULATION EST INTERDITE LA NUIT DANS LE SECTEUR JOHN DE LA RESERVE MATANE

Afin de contrôler les allées et les venues, aussi bien que pour éviter les accidents et prévenir le braconnage, toute circulation est interdite de dix heures le soir à une heure avant le lever du soleil dans le secteur John de la réserve Matane. On sait que ce secteur, d'une superficie d'environ 18 milles carrés, est ouvert à la chasse générale, mais que celle-ci n'y est permise qu'à la journée. Ceux qui désirent passer la nuit à proximité pourront le faire au terrain de camping de la barrière John.

On peut donc circuler dans le secteur John à partir d'une heure avant le lever du soleil jusqu'à dix heures le soir. Ce règlement s'applique non seulement aux chasseurs de ce secteur, mais également aux membres des clubs privés qui ont à passer par là, ainsi qu'aux participants de la chasse contrôlée de l'orignal qui se rendent à leur territoire.

Sacs de sable à Bellerive

RESULTATS DE LA LIGUE DE SACS DE SABLE INC. DE NOTRE-DAME BELLERIVE

Position des Equipes chez les hommes au 11 Octobre 1967:

1. Max Cousineau	21
2. J.-Marie Desgroseiller	20
3. Fernand Marion	20
4. Christian Amyot	19
5. Jacques Maher	18
6. Maurice Poulin	17
7. J.-Paul Derepentigny	12
8. Raymond Larocque	10
9. Marcel Clavel	10
10. Aza Bertrand	9

Meilleures moyennes chez les hommes:

1. Raymond Larocque	4,644
2. Maurice Poulin	4,587
3. Willy Amyot	4,307
4. Fernand Marion	4,096
5. Christian Amyot	4,071
6. Anatole Emond	4,020

Plus haut carreau:

Willy Amyot	1,620
Raymond Larocque	1,610

Plus haut simple:

Raymond Larocque	5,860

Plus haut double

Raymond Larocque	11,070

Congrès ACTA à Valleyfield

C'est à Valleyfield que se tiendra le prochain congrès annuel de l'Association Canadienne des Troupes Amateurs. Ce congrès aura lieu les 17, 18 et 19 novembre prochains.

L'ACTA est une association qui se propose de promouvoir le théâtre amateur au Canada. nous avons déjà en notre ville le Théâtre Clandestins qui en est membre. Les congressistes d'ailleurs profiteront de l'occasion qui leur sera offerte d'assister à la représentation du spectacle que donneront les Clandestins, comme d'habitude, salle du 3e, Hôtel de Ville de Valleyfield.

LIGUE RECESSION

On y est; notre saison de hockey débute lundi prochain à 8.00 p.m. à l'aréna de Valleyfield. Cette année tous les supporteurs et les joueurs de chaque équipe se doivent de s'épauler afin que tout le monde participe activement aux joutes de hockey. Les différents groupes de supporteurs devraient se former en comité afin de visiter leurs équipes à la fin des parties et de s'organiser pour les "réconforter" au besoin.

Nous regrettons de ne pas inclure la nouvelle cédule des joutes de hockey, l'imprimerie Brault est présentement en réparation et les cédules ne seront pas imprimées avant une autre semaine. Le calendrier des parties est le même que l'année dernière.

Octobre 16:
8.00 Pions vs Tours
9.30 Rois vs Cavaliers
Octobre 23:
8.00 Rois vs Pions
9.30 Tours vs Cavaliers
Octobre 30:
8.00 Cavaliers vs Rois
9.30 Tours vs Pions
Novembre 6:
8.00 Rois vs Pions
9.30 Tours vs Cavaliers

Un nouveau mode d'élimination a été établi cette année. Les semi-finales consisteront en deux parties, les 4 et 11 mars 68. L'équipe finissant en 1ère position rencontrera la 3e et l'équipe finissant en 2e position rencontrera la 4e. Le total des points des deux parties déterminera les finalistes au festival du 10 mars.

Avis aux joueurs, votre cotisation de hockey doit être payée pour être éligible à jouer.

Il nous fait plaisir de vous annoncer la nomination de Paul Hogue comme arbitre en chef cette année. Tous les membres qui désirent être juges de lignes veuillez communiquer avec Paul.

"ATTENTION":

On n'oublie pas la vente des passes de saison, envoyez vos remises directement à Louis Lalonde, 117 St-Lambert. Nous vous remercions d'avance pour vos efforts.

Richard L. Morin,
Secrétaire-Trésorier.

RESULTATS DE LA LIGUE DE SACS DE SABLE INC. DE NOTRE-DAME BELLERIVE CHEZ LES DAMES

Position des Equipes

1. Margot Demers	18
2. Thérèse Amyot	18
3. Fleurette Leduc	16
4. Simone Vincent	15
5. Dorila Amyot	13
6. Gisèle Joannette	12
7. Hélène Maher	12
8. Margot Lahaie	10
9. Huguette Leboeuf	10
10. Gisèle Marion	10

Moyennes chez les Dames:

1. Jeannine Vallée	4.635
2. Margot Lahaie	4.182
3. Gisèle Joannette	3.657
4. Fleurette Leduc	3.476
5. Gisèle Marion	3.468
6. Dorilla Amyot	3.436

Plus haut carreau:

Jeannine Vallée	1.420

Plus haut simple

Jeannine Vallée	5.470

Plus haut double

Jeannine Vallée	10.430

Raymond Larocque,
Publiciste.

POUR
VOS
ANNONCES
APPELEZ
373-7272

Restaurant "AUX RAPIDES"
SALON BAR
BAMBOO
COCKTAIL LOUNGE

"AIR CLIMATISE"
Grande-Ile Valleyfield, Qué.
Livraison Gratuite
Salle de réceptions pour mariage

10 ANS
DE PROFITS
POUR LES ACTIONNAIRES

American Growth Fund — AGF AMERICAN GROWTH FUND — Un fonds mutuel Canadien

$10,000 investi le 30 juin 1957 valait $35,288. au 30 juin 1967.

$1,000 investi le 30 juin 1957 valait $3,528.80 au 30 juin 1967

Placement minimum $300.00

Pour plus de détails s'adresser à
ARISTIDE QUESNEL
TEL. 264-2055 STE-AGNES-DE-DUNDEE

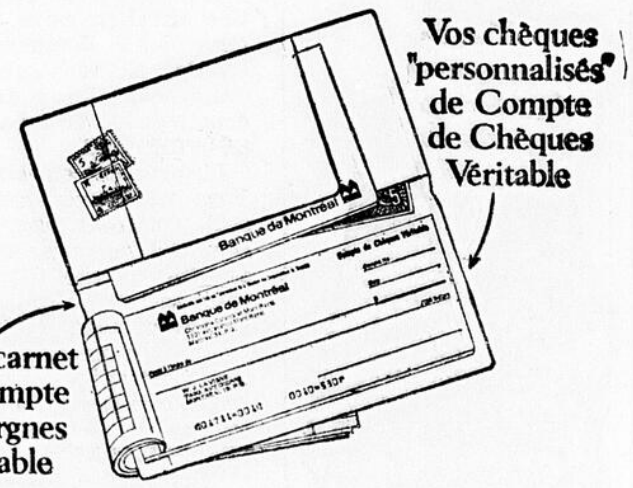

La formule idéale: 2 Comptes Véritables

Les pièces dont vous aurez besoin pour vos comptes couplés (un Compte d'Epargnes Véritable et un Compte de Chèques Véritable) sont réunies dans l'élégant portefeuille qui vous est offert. Et vos chèques sont complètement *personnalisés*.

C'est la formule vraiment idéale: ces comptes couplés vous permettent de contrôler vos économies et vos paiements. Vous gardez une provision suffisante dans votre Compte de Chèques Véritable pour régler vos factures; vous déposez le reste à votre Compte d'Epargnes Véritable rapportant 4½%. (Si vous avez déjà un compte d'épargnes "ordinaire" à 3%, vous pouvez le convertir en "Véritable" à 4½%.)

Cela simplifie merveilleusement vos opérations bancaires. Venez nous voir pour vous renseigner en détail sur cette nouvelle formule de comptabilité "Véritable". Nous vous remettrons gratuitement votre nouveau portefeuille bleu.

Banque de Montréal
La Première Banque au Canada

Valleyfield: J. R. R. RHEAUME, gérant
Huntingdon: JOHN HARRIMAN, gérant
Centre Châteauguay: BERNARD DESROSIERS, gérant

RADIOTHON COLOMBIEN

SAMEDI, LE 21 OCTOBRE
DE 1:00 à 6:00 HEURES P.M.
SUR LES ONDES DE CFLV

ANIMATEUR INVITE: *Frenchie Jarraud de CJMS*

$22,000. en prix

1 PRIX DE $10,000.
2 PRIX DE $1,000.
4 PRIX DE $500.
10 PRIX DE $200.00
70 PRIX DE $1.00

Le billet $1.00

AIDONS LES CHEVALIERS A ATTEINDRE LEUR OBJECTIF

AU PROFIT DE L'OEUVRE MISSIONNAIRE DE L'AMERIQUE LATINE ET FOYER D'HEBERGEMENT POUR VIEILLARDS.

Cette page est une gracieuseté de:

LES LIBRAIRIES Gérald Boyer STATIONERIES

Valleyfield Beauharnois
Bellerive Châteauguay

BIJOUTERIE

MARCEL HEBERT

227 VICTORIA
Tél. 373-5440 Valleyfield

Patisserie Française

F. MARTEL, PROP.

253 Victoria 373-3303

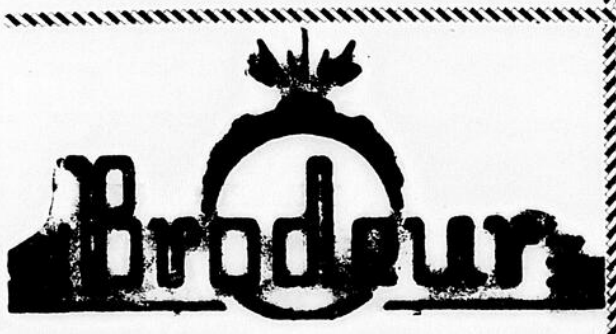

BIJOUTIER A CREDIT
201 Victoria 373-1606

IDEAL

Ideal Petroleum Enrg.

11 Jean Talon Tél. 373-2025
Valleyfield

Isaïe Quenneville Inc.

Edouard Quenneville, Prop.

MACHINE SHOP

105, St-Laurent 373-5991

IMPRIMERIE G. BRAULT INC.

TÉLÉPHONE 373-7851
37, RUE DU MARCHÉ • VALLEYFIELD P.Q.

60, Champlain 371-1101 Valleyfield

"L'Eglise considère et prône l'école chrétienne"

— Mgr P. Caza

Conférencier au récent congrès de l'Association des Commissions Scolaires du diosèse de Valleyfield, Mgr Caza, évêque du diocèse a félicité les autorités d'avoir accordé à la religion l'importance à laquelle elle a droit dans le programme scolaire. Nous publions ci-dessous quelques extraits de son allocution:

"Je note, d'ailleurs, avec satisfaction, que le service de l'éducation permanente des trois Régionales qui couvrent mon diocèse a inscrit à son programme de cours variés une série de cours de catéchèse pour adultes sur le problème de la foi. Aux diverses années de l'élémentaire et du secondaire, vous avez inscrit tout un ensemble de nouveaux manuels, mieux adaptés à l'enfance et l'adolescence et si fidèles à une foi authentique. Les titres parlent par eux-mêmes. "Regards neufs" en 7e - 8e - 9e années, "Les Chantiers du Père" en 10e année, le dossier "Vivre" en 11e année, la collection si intéressante pour les plus jeunes: "Viens vers le Père", "Célébrons ses merveilles", "Rassemblés dans l'amour" et "Nous avons vu le Seigneur".

La nouvelle classe du secondaire V qui n'a pas encore de manuel a toutefois comme programme le choix entre trois voies, dont l'une s'intitule: "L'homme à la recherche de Dieu: l'homme et la foi".

Dans ce domaine de l'éducation de la foi, j'aimerais encore noter les expériences dynamiques que poursuit, en nos écoles secondaires, l'importante équipe de 25 prêtres, aumôniers d'école, et de leurs collaborateurs. Récollections d'un style nouveau, stages, rencontres de discussion, forums en classe, liturgies vivantes, catéchèse de l'événement, autant de réalisations de la pastorale scolaire, qui fondent notre espérance. Je souhaite que l'année de la foi ravive encore ces entreprises valeureuses du service de la pastorale scolaire.

La foi ne peut plus se limiter à un conformisme social. Elle doit être plus que jamais adhésion vivante au Christ. Certes on en discute beaucoup. La foi est devenue un sujet presque aussi populaire que la politique ou le séparatisme. Les pessimistes parlent de crise. Les optimistes parlent d'un rajeunissement et d'une vivification de la foi. Les uns disent que tout change, tandis que les autres se réjouissent dans une foi plus souple dans le monde d'aujourd'hui mais qui se veut toujours fidèles à ce qui est l'enseignement du Christ, que transmet l'Eglise en sa pureté.

Au fond, il faut réapprendre, si par malheur on ne l'a pas su, que la foi n'est pas un vague sentiment religieux, une superstition pieuse; elle n'est pas la récitation de mémoire de quelques formules religieuses plus ou moins imprécises et irréfléchies.

La foi, don de Dieu, est une bien grande chose. Elle est, disait Paul VI à un groupe de pèlerins, le 19 avril dernier: "Une réponse au dialogue instauré par Dieu, à sa Parole, à sa révélation. C'est un "oui" qui permet à la pensée divine de pénétrer la nôtre". A l'origine comme au terme, comme au centre de notre foi, il y a le Christ Jésus. Dieu est venu jusqu'à nous. Dieu nous a parlé. Dieu nous a sauvés. Dieu a engagé un dialogue. Ma foi, c'est ma réponse, c'est le dialogue que j'accepte. Mais ce dialogue exige que j'écoute le Seigneur qui m'a parlé et qui me parle. Il exige que je reste en communication avec Lui, et que j'adhère à Lui, dans la fidélité.

La foi se situe alors bien au-delà des discussions savantes des théologiens qui l'analysent; elle n'est pas ébranlée par les contingences de la vie; elle ne se fonde pas sur les données de la science. Elle s'enracine dans un témoignage: celui du Fils de Dieu; elle s'accroche à la Parole, celle du Seigneur. Elle est adhésion au Christ, dialogue avec le Seigneur, réponse à Dieu.

Evidemment la foi reste une attitude d'âme. Elle est affectée par la psychologie humaine. Comme toutes les choses humaines, elle connaît ses cheminements, ses bouleversements. Mais elle possède une solidité dont ne jouit aucune réalité humaine, car elle se fonde sur la confiance dans le Dieu vivant. Elle devient, par la grâce du Seigneur, conviction intérieure qui ne se dément pas. Elle n'en demeure pas moins, dans la condition terrestre, sujette à progrès et au cheminement. Comme le dialogue entre amis peut s'intensifier ou s'amoindrir, gagner en confiance et échanges, ainsi la foi, adhésion au Christ et dialogue avec Dieu, progresse, d'étape en étapes. La foi ainsi doit s'entretenir et s'affermir, dans le seul milieu qui l'anime, celui de l'Eglise, gardienne et interprète du message divin.

Vous admettez alors, messieurs les commissaires, à quel point l'Eglise, gardienne et éducatrice de la foi, considère et prône l'école chétienne. Elle insiste sur l'importance d'une éducation catholique pour ses enfants, que la foi et la grâce ont fait enfants de Dieu.

La préoccupation de l'Eglise, dans le domaine de l'éducation demeure entière. Elle compte que parents et Etat prendront bien les responsabilités qui leur sont propres. "L'Eglise du Concile, a écrit Jean Sainclair, dans la revue (Etudes) prend le parti de l'enfant. Elle affirme son droit à une éducation qui lui permette de réaliser sa vocation de personne". L'Eglise du Concile est soucieuse du respect des valeurs humaines. Elle tient à jouer son rôle pour la promotion de l'homme. La Déclaration conciliaire sur l'éducation affirme "que l'Eglise s'offre à travailler avec tous les hommes pour promouvoir la personne humaine dans sa perfection, ainsi que pour assurer le bien de la société terrestre et la construction d'un monde toujours plus humain".

Dans la pensée de l'Eglise, l'école catholique est tout l'opposé d'une école figée et traditionaliste. L'école confessionnelle catholique se doit d'être à l'avant-garde du progrès, adaptée à son milieu et conforme aux exigences de son temps.

Ainsi l'on peut comprendre le texte du préambule aux nouveaux règlements du comité catholique qui stipulent "que l'éducation catholique exige: le respect et la promotion des valeurs humaines; un enseignement profane de première qualité qui respecte l'objet de chaque discipline et la pédagogie qui lui est propre; un enseignement religieux conforme à la doctrine de l'Eglise et à la pédagogie de la foi; un milieu de vie qui, animé par une organisation scolaire et une pastorale adéquates, favorise l'éducation de la liberté, l'épanouissement de la personnalité, l'ouverture au monde, l'amour des autres et l'accès à l'âge adulte de la foi".

Messieurs les commissaires, je compte sans doute sur vous pour assurer d'excellentes écoles catholiques. Mais ces écoles ne méritent pas le nom de catholiques si elles ne sont pas profondément humaines, valables sur le plan profane et social; par contre, elles ne seraient pas profondément humaines pour vos enfants, dotés de la foi, si elles n'étaient pas formatrices de cette foi vivante et de la dimension chrétienne de la personnalité de ces jeunes. Juste aménagement de locaux, horaires équilibrés, pédagogie adaptée, personnel compétent, tout cela constitue l'école catholique, tout comme une catéchèse soignée ou une pastorale dynamique.

A l'école catholique comme dans tout autre domaine, la foi ne saurait s'accommoder de médiocrité. Elle invite à un dépassement. Notre foi nous lance sans cesse un défi à la perfection sur le plan humain, comme chrétiens, tout autant qu'elle nous fait rechercher, sur le plan surnaturel, la perfection qui n'est qu'en Dieu. Le chrétien se doit d'être épanoui. Il veut réaliser une véritable terre des hommes, sa foi lui découvre de nouvelles profondeurs de l'homme, créé par Dieu et appelé à un destin divin.

La foi devient raison de vivre. Elle doit être, à tous les jours, la lumière qui éclaire nos attitudes. Le chrétien vit de la foi.

La vie de la foi retrouve toujours, à son centre, le Christ et sa Vérité, le Christ

(Suite à la page 23)

EMBELLISSEZ, VOUS-MÊME, VITEMENT ET FACILEMENT VOTRE FOYER AVEC LA NOUVELLE 'BRIQUE' DE ½"...

REVÊTEMENT DU *Angel* BRICK

EMBELLIT TOUTE SURFACE INTÉRIEURE

1. APPLIQUEZ L'ADHÉSIF 2. PUIS, LA 'BRIQUE'

4 EXCITANTES COULEURS
CHOCOLAT FANTAISIE
BLEU LAURENTIEN
ROUGE BOURGOGNE
BLÉ DORÉ

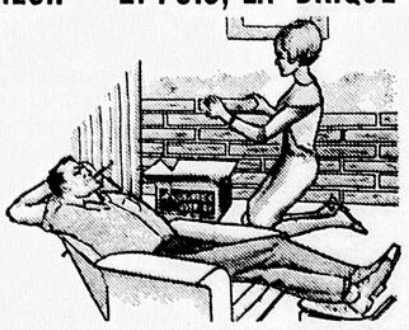

MAINTENANT DISPONIBLE CHEZ

MACONNERIE CAMPI ENRG.
20, LANGEVIN NITRO 373-9887

R. LANGLOIS ENRG.
509, SALABERRY BEAUHARNOIS 268-4941

PETITS VENDEURS

Un concours pour vous!

— A PARTIR DE MAINTENANT UN MAGNIFIQUE PRIX SERA DECERNE A TOUS LES MOIS, A L'UN D'ENTRE VOUS POUR SIGNALER DE FACON SPECIALE SA VALEUR.

— Pour renseignements

TELEPHONEZ A

373-7272

OU

S'adresser à

LA GAZETTE
50 Jacques-Cartier

VALLEYFIELD

Bienvenue à tous

"C'EST UNE TACHE SOCIALE QUE DE DIRE LEUR FAIT A TOUS LES GRINCHEUX"

— Miville Couture

"On ma demandé un jour si je croyais à l'avenir du peuple canadien-français. J'ai répondu sur-le-champ: "Out, de plus en plus ... car nous avons de plus en plus le sens de l'humour." C'est ainsi que s'exprimait samedi M. Miville Couture devant la locale Salaberry de la Société des Artisans. Plus de deux cents personnes ont célébré durant toute cette journée du 13 octobre le 75e anniversaire de leur locale.

Au cours de son exposé intitulé 'Les visages de l'humour' M. Couture a dressé un bref tableau de l'humour pratiqué à travers le monde entier. "Le peuple qui sait accepter qu'on s'amuse aux dépens de ses défauts — et même de ses qualités, à supposer qu'il s'en reconnaisse — est devenu un peuple adulte." Le conférencier a par la suite défini l'humour dans les différents pays du globe, Grande-Bretagne, France, Italie, U.R.S.S., Espagne, Etats-Unis, Allemagne. Ayant assaisonné ses explications d'anecdotes propres à chaque pays, M. Couture a terminé en faisant une profession de foi.

"Contrairement à certains pseudo-intellectuels agrippés au sérieux sous toutes ses formes dit-il, qui ne réservent leur enthousiasme que pour la littérature noire et, le cas échéant pour l'humour noir, je voudrais prêcher un comique ouvert et sympathique, un comique de bonhomie, qui, tout en fustigeant des erreurs, sait toucher juste. Il importe que le comique s'efforce de fustiger la sottise, la niaiserie, le platitude. Je suis de ceux qui croient que la maturité intellectuelle d'un peuple doit coïncider avec l'acceptation souriante d'une auto-critique sévère, à condition que cette critique soit bien dosée. La tâche de l'amuseur n'étant pas facile, on aura la charité de lui pardonner s'il ne réussit pas toujours ses dosages!"

"Car j'estime, de conclure le conférencier que c'est une tâche sociale de mettre un grain de sel sur les tares de la société, de dire leur fait à tous les grincheux, à tous les fâcheux. Cela peut très souvent susciter des discussions fructueuses et, à la limite, faire oeuvre d'épuration psychologique et sociale."

"Le départ de Lévesque était inévitable" — G. Cadieux

"Ayant pratiquement toujours appuyé M. René Lévesque depuis sept ans, sauf sur la question constitutionnelle, je ne puis n'empêcher de déplorer son départ du parti libéral québécois" déclarait mardi le député de Beauharnois M. Gérard Cadieux. Invité à commenter le départ de son collègue le député de Laurier, le représentant de Beauharnois à la Législature Provinciale a précisé: "On ne peut vivre sept ans aux côtés de quelqu'un sans que son départ nous affecte quelque peu; mais ce qui est survenu était inévitable, étant donné que M. Lévesque n'acceptait pas la position du parti vis-à-vis de la constitution canadienne."

M. Cadieux a terminé en soulignant que son parti était le seul qui est allé au fond des choses, relativement à la constitution canadienne. "Nous établirons une constitution québécoise, qui sera soumise à Ottawa, afin de modifier en conséquence la constitution canadienne."

"Longue vie à la locale Salaberry"

"J'offre mes plus sincères félicitations à la locale Salaberry, qui célèbre aujourd'hui son 75e anniversaire de fondation" déclarait samedi Me René Paré, président depuis 25 ans de la Société des Artisans. Conférencier au banquet marquant l'anniversaire de la locale Salaberry à Valleyfield, Me Paré disait que cette dernière, tout en étant l'une des plus anciennes locales de la société, en était aussi l'une des plus belles; elle peut avantageusement servir d'exemple, aux dires de Me Paré. Ce dernier a souligné que Valleyfield fut le siège de la réorganisation de la Société en 1956. Un second anniversaire coincidait avec celui de la locale: les vingt-cinq années de Me Paré à la présidence de la Société. L'humoriste réputé Miville Couture suivit Me Paré à la tribune.

AUTO VS TRACTEUR

Une collision survenue vendredi matin sur la route 14 à proximité de St-Stanislas a causé pour quelque $3,000 de dommages matériels. M. Jean-Paul Boissonneault de Valleyfield circulait sur cette route, précédé par le tracteur de M. Irénée-Joseph Lepage, de St-Théodore d'Action. Alors que ce dernier voulu effectuer un virage à gauche, il fut heurté par le véhicule de M. Boisonneault. La PP de Valleyfield a procédé aux constatations.

L'Eglise ...

(Suite de la page 22)

et sa Parole, le Christ qui continue son témoignage par l'Eglise qu'il a établie.

Mesdames et messieurs, à la suite du Pape pour l'Eglise universelle, je souhaite que cette année 1967-68 soit une année de la foi dans mon diocèse. Puisse-t-elle l'être dans nos écoles? Que tous nos diocésains expérimentent ce que déclarait le Pape Paul VI, lors de l'audience générale du 1er mars 1967: "Tous nous devrons . . . connaitre par expérience, si le Seigneur nous y aide, la joie, la force, la lumière qui nous viennent de la foi".

Agences SHANNON

● **Voyages**

Vous désirez voyager. Nous pouvons organiser votre voyage: CHEMIN DE FER — BATEAU — AVION — HOTELS, ETC.

Pour voyages de groupes organisés, appelez 373-3471 et demandez Suzy.

Terminus Autobus

PROVINCIAL TRANSPORT

373-3471 **139, Victoria**

VALLEYFIELD

Maurice Lapointe

AGENCE de VOYAGE

71, Ave. Grande-Ile **Tél. 373-1475**
Valleyfield

CROISIERES:

Nassau - Freeport 7 jrs.	$185.00
Antilles - 8 ports 16 jrs.	$525.00
Antilles - 9 ports 19 jrs.	$535.00
Antilles - 8 ports 13 jrs.	$345.00

AVIONS: (Excursions 21 jours)

Bermudes	$124.00
Londres	$299.00
Paris	$335.00
Rome	$419.00
Mexico	$226.00

AUTOBUS:

Floride 14 jrs.	$210.00

DEMANDEZ NOS PAMPHLETS
BON VOYAGE
FAITES VOS RESERVATIONS
A BONNE HEURE

Réservations complètes
du C.N.R.: Avions — Hôtels
"Rent A Car" — Bateaux, etc.

COMMUNICATIONS BELL

par
Laurent J. Bouchard
votre gérant de
téléphone

La chasse est un sport passionnant. Elle exige un sens de l'observation très poussé, de la coordination dans les mouvements, de l'endurance et un oeil exercé. Mais c'est prostituer ces talents que de tirer sur les tours à micro-ondes, les antennes radiophoniques et les fils de téléphone. De plus, une pareille chasse ne donne absolument rien: aucun exercice physique, aucune émotion, aucune raison de vous vanter de vos prouesses. De fait, tirer sur les antennes et les fils de téléphone, c'est comme si vous preniez un ami comme cible. Ces réseaux de communications vous aident, de fait à préparer votre excursion de chasse en vous apportant des rapports météorologiques et en vous avertissant des feux de forêt ou des inondations. Si un chasseur se perd ou se blesse en forêt, les services de communications permettent de coordonner les recherches et de le tirer d'un mauvais pas. Vous voyez comme il est sot de gaspiller vos munitions à tirer sur les meilleurs amis du chasseur. Les services de communications peuvent vous sauver la vie lors d'une excursion de chasse. Le gibier, voilà sur quoi s'exerce le bon chasseur.

En Afrique du Sud, les réparateurs du téléphone ont à résoudre des problèmes véritablement "gigantesques": les éléphants. Ces pachidermes ont découvert que les poteaux de téléphone étaient des "gratte-dos" idéals; mais que de perturbations ils causent sur les fils! Bien entendu, nous ne connaissons pas ce problème ici. Mais à nos yeux, toute défectuosité téléphonique est un problème sérieux. C'est pourquoi nous essayons de prévenir les difficultés avant qu'elles se présentent — notre câble souterrain est toujours sous pression; si la pression baisse, nous savons qu'il y a dommage ou rupture. Quand vous irez à la chasse, cet automne, de grâce soyez prudent.

Combien de mots pouvez-vous prononcer durant un appel de trois minutes? Beaucoup. Ceux qui parlent lentement prononcent environ 450 mots, tandis que les vrais bavards "filent" à une allure de 750 mots. Beaucoup d'idées importantes peuvent être exprimées en trois minutes. Pensez-y: Lincoln ne s'est servi que de 267 mots dans son discours de Gettysburg et Shakespeare n'a prononcé que 363 mots dans le fameux soliloque de Hamlet "Etre ou ne pas être". Lorsque vous voulez communiquer avec un correspondant éloigné, servez-vous donc de l'interurbain, c'est une vraie aubaine. Surtout si vos appels se font du Québec à l'Ontario (ou vice versa) et que vous appelez le soir après 8 heures ou à toute heure le dimanche.

On dit que les noms sont une excellente source de nouvelles, si c'est vrai, les résidents des zones recevront bientôt une source féconde d'information. Naturellement il s'agit du nouvel annuaire téléphonique. Bien que la couverture soit moderne et fraîche, ce qui compte vraiment, ce sont les inscriptions qui ont été ajoutées ou changées. Je trouve prudent de comparer, à chaque livraison, la liste des numéros que j'appelle fréquemment aux inscriptions de l'annuaire. Nous avons un commode carnet personnel qui vous permet de garder une liste des numéros que vous appelez fréquemment. Il peut contenir plus de cent adresses et numéros de téléphone; une section propose les indicatifs régionaux du Canada et ceux des Etats-Unis, une autre offre le calendrier de quatre années à venir et une autre encore ne comporte aucune inscription. Cette dernière peut servir à noter les anniversaires de naissance et autres, de même que les évènements à retenir. Au surplus, ce carnet est offert à titre gracieux. Vous n'avez qu'à appeler votre bureau d'affaires et l'on vous en expédiera un; c'est un livret qu'il est bon d'avoir sous la main.

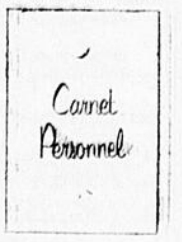

Qu'est-ce qu'un nom? Si quelqu'un qui habite chez vous n'a pas le même nom de famille que vous, pourquoi ne pas avoir une inscription à son nom dans l'annuaire? Une telle inscription individuelle aidera tout le monde à localiser cette personne. Le coût en est peu élevé et c'est si pratique.

M. Cadieux réclame de nouveau l'agrandissement de l'Hôpital

Dans une lettre à M. Jean-Paul Marcoux, directeur général du service d'assurance-hospitalisation québécois, le député de Beauharnois M. Cadieux insistait cette semaine sur la nécessité urgente de l'agrandissement de l'Hôtel-Dieu local. Voici quelques extraits de cette missive de M. Cadieux.

"Le 21 septembre dernier vous avez dû recevoir une lettre de monsieur Adrien Cholette, président du Conseil d'Administration de l'Hôtel-Dieu de Valleyfield. Vous remarquerez que l'on insiste fortement pour l'agrandissement de certains locaux dont, pédiatrie, laboratoire, radiologie, urgence et école des Auxiliaires en Nursing."

"Déjà, il y a plusieurs mois, j'avais communiqué avec le ministère de la Santé pour réclamer ces rénovations à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield. De nouveau, je ne puis qu'appuyer fortement les demandes très justifiées des autorités de l'Hôtel-Dieu de Valleyfield et insiste pour que le ministère de la Santé octroie les crédits nécessaires à l'agrandissement de ces locaux. Si vous croyez que plus d'explications de ma part ou de la part des autorités de l'Hôtel-Dieu de Valleyfield sont nécessaires, je me ferai un devoir et un plaisir de servir d'interprète pour une rencontre future."

250 ANNEES DE SERVICE

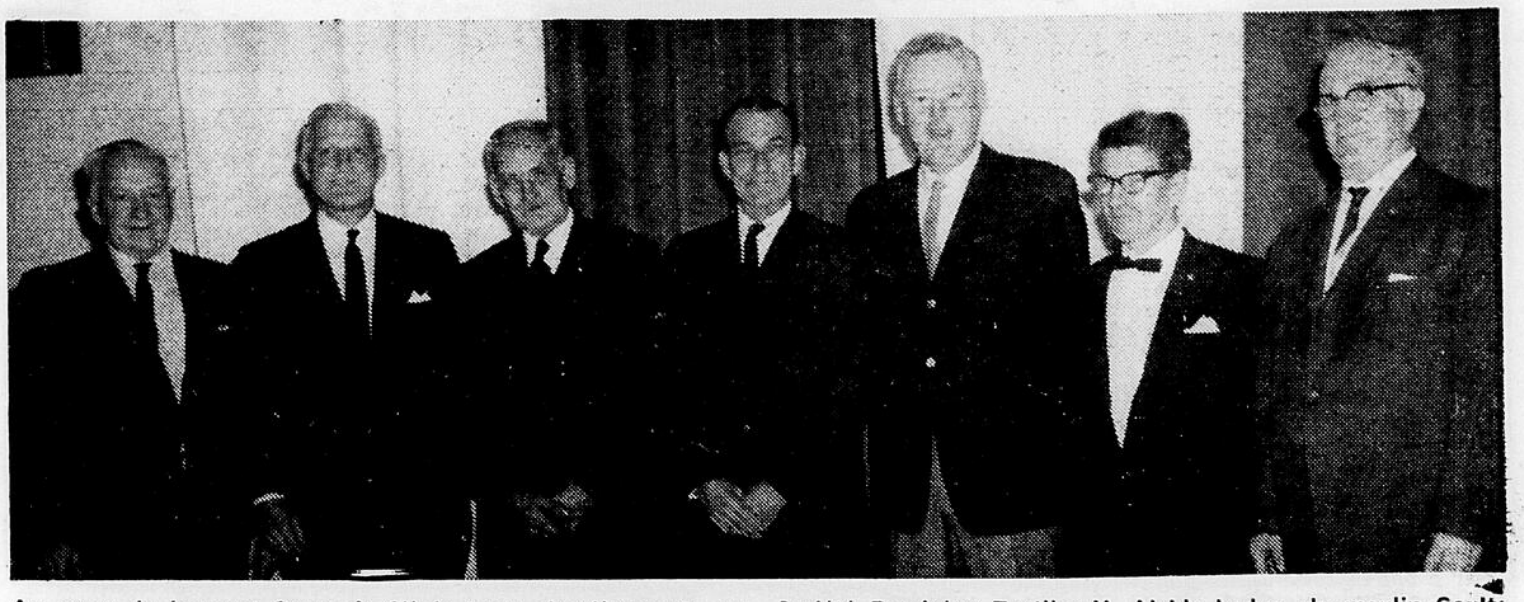

Au cours du banquet Quart de Siècle tenu dernièrement au Centre des Loisirs Notre-Dame de Bellerive, les convives ont eu l'honneur de rencontrer cinq employés de la Société Montreal Cottons de Valleyfield qui comptent plus de 50 années de service avec cette compagnie. Nous remarquons sur cette photo, de gauche à droite: M. Wilfrid Leboeuf, du moulin Specialty; M. P. H. Perowne, vice-président et gérant-général de la Société Dominion Textile; M. Alcide Leduc, du moulin Gault; M. Carmen Morin, du moulin Gault; M. F. R. Brady, directeur des Relations Industrielles de la même Société; M. Donat Lefebvre, du moulin Gault et M. René Moise Ethier, du moulin Salaberry. Un fait à noter est que ces cinquentenaires sont toujours à l'emploi de la Montreal Cottons de Valleyfield.

Un an pour recel

Rosaire Blache, récidiviste montréalais, chef d'un bande de receleurs qui opérait dans l'Ile Perrot s'est vu imposer vendredi une peine d'un an d'emprisonnement. La PP de Dorion procédait récemment à l'arrestation de quatre individus dont Blache. L'un des comparses, dénommé Guérin, a bénéficié d'une sentence suspendue, tandis que ses compagnons, Robinson et Dagenais, connaîtront leurs sentences le 27.

Règlement du ballon...

(Suite de la page 19)

nuire en obstruant ses mouvements pour défendre ses filets.

18 — Un point ne peut être compté lorsque le ballon est frappé avec les pieds ou les mains, excepté si le ballon ainsi frappé est projeté dans les filets par un joueur sur la défensive.

19 — Si un joueur sur la défensive demeure dans la boite (goal crease) du gardien de buts pour lui aider à protéger ses buts, l'arbitre peut décerner une punition majeure de cinq minutes.

20 — Si un joueur gèle le ballon intentionnellement une punition de deux minutes.

21 — Le ballon de caoutchouc (22 pouces de circonférence) sera utilisé. Les ballons seront fournis par la ligue.

22 — Le gardien de but doit porter le même équipement ques les joueurs, le masque est permis.

23 — Les souliers porteurs de pointes ou de crampons sont interdits. Une punition de dix minutes d'inconduite peut-être infligée à tout joueur se servant de crampons quels qu'ils soient.

POUR MARIAGE
Salle de réceptions
RESTAURANT
SAM-PAN
Café
76 STE-CECILE
Tel: 373-7090
Livraison Gratuite - Free Delivery

LAVE VAISSELLE
KITCHEN AID

NE CHERCHEZ PAS PLUS LONGTEMPS, VOUS VENEZ DE DECOUVRIR CE QU'IL Y A DE MIEUX EN FAIT DE LAVEUSE DE VAISSELLE.

★ QUATRE CYCLES DE LAVAGE
★ APPARENCE ATTRAYANTE
DISPENSATEUR AUTOMATIQUE D'AGENT DE RINCAGE
★ FILTREUR CONTINUEL D'EAU CHAUDE
★ CAPACITE DE LAVAGE DE 14 COUVERTS
★ CHOIX DE MODELES ENCASTRES, CONVERTIBLES OU PORTATIFS

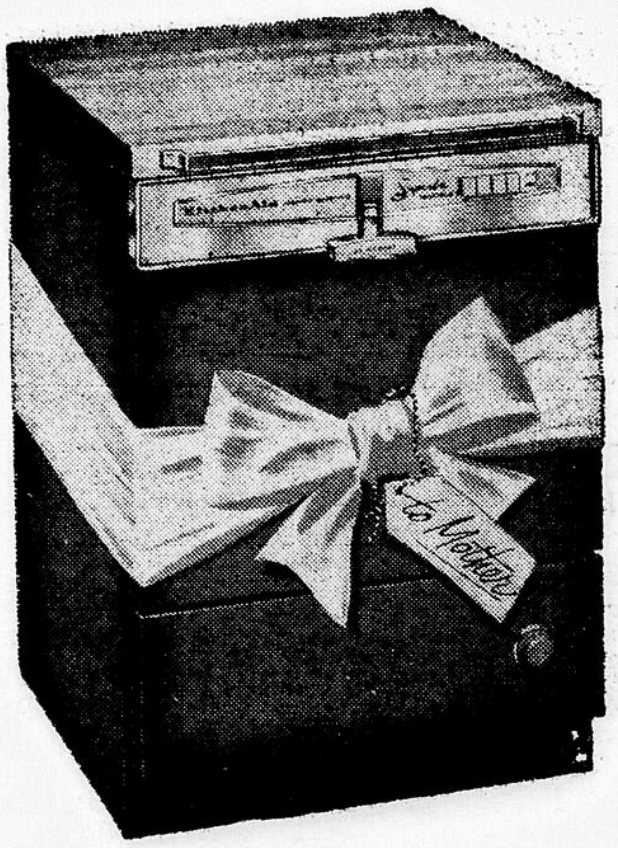

VENDUE ET GARANTIE
PAR UN DEPOSITAIRE RECONNU ET RESPONSABLE

PLANTE & CLAIRMONT INC.
17, DU MARCHE VALLEYFIELD TEL. 373-4855